



LE DEVOIR

Une lettre pour Basil



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

CINQ DÉCENNIES n'ont pas altéré l'amour que porte Dorothy Guevare à son mari décédé dans l'écrasement de son avion lors de la Deuxième Guerre mondiale. Elle a profité d'une cérémonie du Souvenir qui se déroulait hier, place du Canada, à Montréal, pour déposer au pied du cénotaphe une couronne de fleurs accompagnée d'une lettre à l'intention de son cher Basil. Les premiers ministres Jean Chrétien et Bernard Landry ont aussi souligné la bravoure des vétérans à l'occasion de cérémonies qui ont eu lieu à Ottawa et à Montréal. Nos informations en page A 4.

L'Irak fait durer le suspense

Une commission du Parlement recommande le rejet de la résolution de l'ONU

AGENCE FRANCE-PRESSE

Bagdad — Le Parlement irakien s'oriente aujourd'hui vers un rejet de la résolution de l'ONU sur le désarmement de l'Irak, après avoir reçu hier une recommandation en ce sens de sa commission des Affaires étrangères, qui a toutefois prié le président Saddam Hussein de prendre l'action qu'il jugera «opportune».

La recommandation de la commission des Affaires étrangères du parlement irakien a causé la surprise, notamment au Proche-Orient où dimanche les ministres des Affaires étrangères des pays de la Ligue arabe avaient appelé Bagdad à coopérer avec les inspecteurs de l'ONU.

VOIR PAGE A 8: IRAK

L'ombre de Murdochville sur le sommet des régions

D'ex-travailleurs de Noranda perturberont le début du Rendez-vous

TOMMY CHOUINARD
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Murdochville revient hanter Québec. Alors que le gouvernement Landry souhaite lancer en grande pompe ce matin le Rendez-vous national des régions, plus d'une centaine d'ex-travailleurs de Noranda perturberont la tenue de l'événement. Si le gouvernement désire souligner par ce sommet sa grande sensibilité envers le sort réservé à plusieurs régions du Québec, ces manifestants de Murdochville scanderont des slogans disant que les gestes du gouvernement à l'égard de cette localité gaspésienne expriment tout, sauf de la sensibilité. Une brèche dans le consensus qu'entend dégrader le gouvernement avec le Rendez-vous.

«On va certainement déranger, on peut vous promettre ça», a affirmé hier en entrevue téléphonique Michel Arsenault, directeur québécois du syndicat des Métallos (affilié à la FTQ) et lui-même ex-travailleur de la Fonderie Gaspé de Murdochville. Quelque 150 citoyens de cette municipalité, principalement des ex-travailleurs de Noranda, débarqueront à Québec par autobus et tiendront une manifestation ce matin des 8h devant Expo-Cité, le lieu où se tient le Rendez-vous national des régions à compter d'aujourd'hui et jusqu'à jeudi. Des sympathisants à leur cause, des militants syndicaux et travailleurs du groupe Noranda provenant de Valleyfield et Montréal, les rejoindront aussi. Les projecteurs seront braqués sur eux, souhaite M. Arsenault, au grand dam du gouvernement Landry et des efforts de promotion investis dans sa grand-messe, vers laquelle convergent 252 représentants régionaux aujourd'hui.

VOIR PAGE A 8: RÉGIONS

ANALYSE

Le porc à l'ère du virtuel

Pourquoi les régions ne peuvent-elles suivre sur Internet les audiences du BAPE ?

Il y a des centaines, sinon des milliers, de citoyens et de militants environnementaux de toutes les régions du Québec qui rêvent de pouvoir suivre en direct les audiences «nationales» sur le porc, présentement menées par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), comme ils pouvaient déjà le faire en 1983 à la télévision pour les palpitantes audiences qui avaient alors cours sur le contrôle de l'épidémie de tordeuse de bourgeons d'épinette.

Mais ce n'est pas le cas en 2002, et des citoyens ont commencé à s'en plaindre aux commissaires à l'occasion des audiences actuelles. Et aux médias nationaux qui n'arrivent pas, eux non plus, à suivre les commissaires aux quatre coins du Québec. Ce qui soulève une question surprenante: comment se fait-il qu'à l'heure du virtuel, de l'explosion des technologies de l'information, les citoyens du Québec ne puissent pas suivre à la télé ou sur Internet des audiences comme celles sur l'industrie porcine, dont les enjeux interpellent la plupart des régions, y compris les métropoles?

«On a fait des recherches là-dessus», indique Line Lévesque, la directrice des communications du BAPE. CNN offre un service de re-

transmission en ligne, mais on parle de 8000 \$ à 9000 \$ pour une simple conférence de presse. Il faut des caméras, de l'éclairage. Il y a des choix qui ont été faits au départ: il n'y aura pas de télédiffusion en direct. Il faut agir dans ces domaines dans un esprit rationnel. [...] Les gens vont peut-être le demander, mais seraient-ils prêts ou d'accord pour qu'on investisse autant d'argent que cela?»

Mme Lévesque précise «qu'il y a beaucoup plus d'informations accessibles maintenant que par le passé» sur les projets examinés par le BAPE. L'essentiel des documents du promoteur et des ministères se retrouve effectivement sur Internet. Et quiconque peut s'imposer la lecture des 80 à 100 pages de retranscriptions qui rapportent le compte rendu, mot à mot, de chaque séance des audiences publiques, une semaine après le fait...

«S'il y avait un besoin criant pour un accès direct aux séances, je ne peux pas dire que ça ne changerait pas», poursuit la porte-parole du BAPE. Tout ça peut être revu. On peut chercher des alternatives qui permettent une circulation plus rapide de l'information. Mais visiblement, du moins pour l'instant, cette recherche n'a pas été menée à terme.

Pourtant, quiconque navigue sur Internet a pu suivre des audiences publiques américaines,



Louis-Gilles Francœur



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Les audiences du BAPE ne sont pas encore accessibles par Internet.

retransmises en direct sur Internet, son et image saccadée en médaillon, voix avec photo fixe de l'interlocuteur au micro, ou voix seulement avec nom de l'audience. D'autres institutions optent pour une retranscription en quasi direct.

VOIR PAGE A 8: VIRTUEL

Le dernier passage d'Émile Ollivier

L'écrivain montréalais s'éteint à 62 ans

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Le romancier de l'exil n'est plus. Il s'est éteint un jour de novembre, à l'aube de l'hiver, à Montréal, sa ville d'asile, loin de l'éclat des couleurs de son Haïti natal. Dimanche, l'écrivain montréalais d'origine haïtienne Émile Ollivier est mort à 62 ans, des suites d'une crise cardiaque, à l'hôpital Juif de Montréal, la veille du jour du Souvenir. Ses amis, ses admirateurs n'entendront plus sa voix grave et ample ou son rire éclatant.

«Vous écrivez que j'aime rire», m'avait-il dit lors d'une entrevue au Devoir, en mars 2001, à l'occasion de la publication de son dernier recueil de nouvelles, *Regarde, regarde les lions*, publié chez Albin Michel.

Il restera à ses lecteurs l'occasion de lire l'ensemble d'une œuvre riche et forte, élégante et tolérante.

«C'est cela, un écrivain, il commence à vivre après sa mort», disait hier son collègue et ami Dany Laferrière, avec lequel il partageait une patrie d'origine et une patrie d'accueil.

VOIR PAGE A 8: OLLIVIER

INDEX

Annonces	B 5	Idées	A 7
Avis publics ..	B 4	Le monde	A 5
Bourse	B 2	Mots croisés ..	B 5
Culture	B 7	Météo	B 4
Économie	B 1	Sports	B 6
Éditorial	A 6	Télévision	B 7



DENIS LAZURE

Des souvenirs qui constituent le témoignage irremplaçable d'un des artisans du Québec moderne.



MÉDECIN ET CITOYEN

Souvenirs • 408 pages
32 pages photo • 27,95 \$



Boréal

www.editionsboreal.qc.ca

Médecin et Citoyen

• LES ACTUALITÉS •

Construction de condos sur deux terrains appartenant à la société d'État

Radio-Canada reste sur ses positions

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, et les représentants de groupes communautaires du Centre-Sud ont tenté, lors d'une rencontre hier matin, de convaincre les membres de la direction de Radio-Canada de renoncer à la vente d'une partie de ses terrains pour permettre la construction de condos. Ceux-ci ont pris note de leurs doléances, mais n'ont pas semblé disposés à revenir sur leur décision.

Gilles Duceppe reproche à Radio-Canada de ne pas avoir mené de consultations publiques sur la vente de ses terrains et d'avoir manqué de transparence en procédant à un appel d'offres adressé à un nombre réduit de courtiers. Ainsi, les constructeurs de logements sociaux n'ont pu prendre connaissance de la disponibilité de ces terrains, a-t-il fait valoir hier à George Smith, premier vice-président, ressources humaines, et Sonia Trudel, directeur exécutif, division immobilière.

Il demande donc à Radio-Canada de reconsidérer sa décision de céder pour 2,3 millions une partie

de ses terrains au Groupe Le Versant qui désire y construire 140 condos. Le chef du Bloc croit même que la volonté de Radio-Canada de ne vendre que deux des quatre terrains dont elle dispose constitue une stratégie pour éviter d'avoir à soumettre la transaction à l'approbation du Conseil du trésor. Celui-ci doit étudier les offres de plus de quatre millions et la vente des quatre terrains aurait excédé cette somme. «*Ça pose de sérieuses questions*», dit-il.

La transaction est conditionnelle à la capacité du promoteur de trouver un nombre suffisant d'acheteurs dans les 60 jours et au degré de contamination du sol. Gilles Duceppe a indiqué à ses interlocuteurs qu'il s'opposerait en Chambre à l'octroi de crédits à Radio-Canada pour la décontamination des terrains si elle était nécessaire. A moins, a-t-il ajouté, que celle-ci s'engage à ce que des logements sociaux soient construits sur le site.

La rencontre n'a pas permis au chef du Bloc et aux représentants d'organismes communautaires d'obtenir un engagement de la part de Radio-Canada, mais ils comptent bien poursuivre leurs démarches auprès de la société d'État.



Les employés municipaux retirent les tapis des bureaux de l'opposition envahis par l'eau.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

MONTRÉAL

L'opposition prend l'eau

Une fuite force Bourque et son équipe à déménager leurs pénates

FRANÇOIS CARDINAL
LE DEVOIR

Décidément, Dame Nature s'acharne sur l'opposition de Montréal. Après Thérèse Daviau en 1998, c'était au tour de Pierre Bourque de voir le plafond de ses bureaux de l'hôtel de ville s'effondrer sous le poids d'une importante fuite d'eau.

Les froides températures que l'on a connues au début du mois ont joué des tours aux employés municipaux responsables de l'entretien des immeubles. Alors qu'ils planifiaient de ne recouvrir que samedi les tuyaux qui parcourent les plafonds de l'hôtel de ville, un froid aussi subit qu'intense les a fait exploser dans la nuit de jeudi à vendredi dernier.

«*Après 1998, année où les bureaux de Thérèse Daviau ont connu un sort identique, les employés ont décidé de recouvrir systématiquement les serpentins du sys-*

tème de climatisation

, précise Pierre G. Laporte, porte-parole de la Ville. Normalement, ils font ça à la mi-novembre. Mais cette année, ils se sont fait avoir...»

Résultat: les plafonds se sont effondrés dans les sept pièces qui constituent les quartiers de l'opposition officielle. «*Ça d'abord éclaté dans le bureau de deux adjointes de M. Bourque*, a relaté l'attaché de presse de ce dernier, Cécile Gladel, puis tout s'est effondré. Tout cela nous a obligés, vendredi dernier, à passer au sèche-cheveux l'agenda de M. Bourque en plus de certaines lettres d'invitation!»

«*Nous avons perdu deux ou trois ordinateurs, des dictionnaires, des livres, des chaises et des bureaux*», a ajouté Mme Gladel depuis ses nouveaux locaux temporaires situés dans l'édifice Chaussegros-de-Léry, à côté de l'hôtel de ville. Les dégâts coûteront à l'administration 10 000 \$ au bas mot, sans compter les ordinateurs, bureaux et chaises qui seront remplacés à même l'inventaire de la Ville.

Incinérateur

Bennett essuie un refus en Ontario

LOUIS-GILLES
FRANCOEUR
LE DEVOIR

La société Bennett Environnemental a subi un cuisant revers en Ontario, après que cette province eut refusé hier son étude d'impacts, déposée en juin dernier.

Bennett Environnemental, qui exploite aussi un incinérateur de déchets dangereux toxiques à Saint-Ambroise, au Saguenay, voulait construire à Kirkland Lake un autre incinérateur, capable de détruire annuellement 200 000 tonnes de déchets organiques chlorés notamment, c'est-à-dire susceptible de générer des dioxines et furannes en cas de mauvais fonctionnement.

Selon le verdict rendu par écrit le 4 novembre par Ariane Hoisey, directrice des évaluations et des autorisations environnementales en Ontario, l'étude d'impacts environnementaux de Bennett a été rejetée pour cause de «*lacunes*» importantes. «*Les lacunes*, écrit-elle, comprennent des erreurs et des omissions; des données manquantes, des incohérences et des divergences» telles que le renvoi de l'étude au promoteur devenait inévitable.

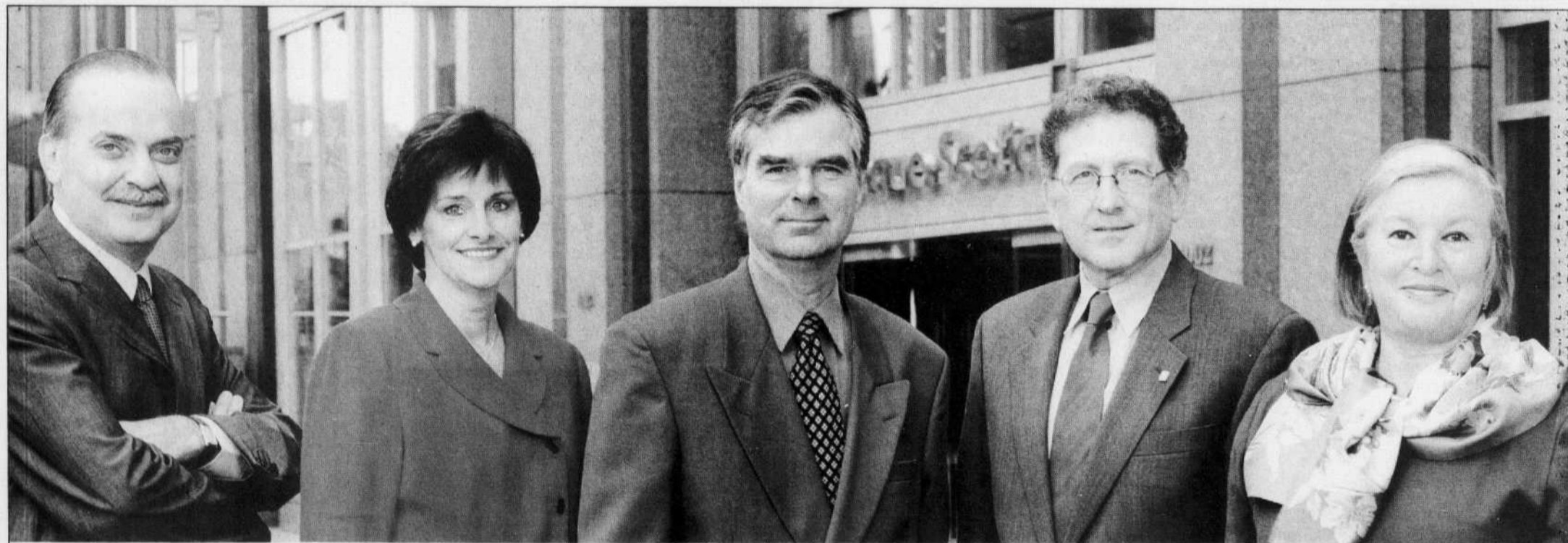
En Ontario, le gouvernement Harris a mis la hache dans le processus d'audiences publiques qui régissait ce type d'équipement. Au Québec, si la construction d'incinérateurs spécialisés est toujours soumise au processus d'audiences publiques, le gouvernement se propose cependant de soustraire sous peu au débat et à l'évaluation publique l'incinération des mêmes produits dangereux toxiques dans des équipements non spécialisés comme de grosses bouilloires industrielles, des fours à ciment, des papeteries, etc., d'une puissance supérieure à trois mégawatts. L'affaire soulève une intense controverse en milieu environnemental.

EN BREF

Le retour des loups

(AP) — Une petite meute de loups vit possiblement dans la forêt québécoise, en Estrie, dans un secteur situé à quelque 30 kilomètres de la frontière entre le Canada et les États-Unis, affirment certains spécialistes. Si cela se confirme, il est presque certain que les loups et leur progéniture finiront par se retrouver dans le nord de la Nouvelle-Angleterre, avancent-ils. «*C'est assez près*» de la frontière américaine, a indiqué Mario Villemure, un diplômé de l'Université de Sherbrooke

qui a étudié un animal capturé par un trappeur, l'hiver dernier. «*Une meute de loups peut occuper un territoire si vaste qu'elle peut, lors d'une même journée, se rendre dans le Maine et revenir [au Québec]*», a-t-il expliqué. Le retour naturel des loups dans la région mettrait un terme au débat faisant actuellement rage au sujet de leur réintroduction dans le nord-est des États-Unis. «*La reprise naturelle ne cause pas de problème*, a déclaré Peggy Struhsacker, spécialiste des loups au bureau de la National Wildlife Federation, qui se dit en faveur du retour des loups. «*C'est la réintroduction dont personne ne veut.*»



QU'EST-CE QUI IMPORTE LE PLUS À CES EXPERTS FINANCIERS?

PLACER VOS BESOINS EN PREMIÈRE LIGNE.

Vos affaires financières comportent de nombreuses facettes. Il devrait en être de même pour vos solutions financières. Le Groupe Gestion privée Scotia peut vous aider.

Notre équipe d'élite est réunie au nouveau centre du Groupe Gestion privée Scotia situé à la Tour Scotia, au centre-ville de Montréal. Ces experts offrent un vaste éventail de services spécialisés, y compris la gestion de placements, le courtage, la planification et l'administration successorale et fiduciaire ainsi que les services bancaires privés. Le spécialiste pouvant le mieux répondre à vos priorités deviendra votre principal directeur relationnel et dirigera l'équipe appelée à concevoir les solutions objectives et personnalisées.

Grâce à notre approche intégrée et exhaustive, nous vous guiderons vers une réussite financière soutenue tout en vous procurant un service de qualité. Vous le méritez bien, non?

LE GROUPE GESTION PRIVÉE SCOTIA (DE GAUCHE À DROITE)

ANGELO L. ROSSI

Chef des services fiduciaires. Plus de 25 ans d'expertise dans la planification et l'administration successorale et fiduciaire.

DIANE ZDUNOWSKI

Chef des services bancaires privés. Plus de 30 ans d'expérience à prévoir les besoins bancaires hautement personnalisés des clients.

JACQUES MAURICE

Chef des services conseils. Plus de 25 ans de conseils en placement professionnels à guider les clients vers la réalisation de leurs objectifs.

JEAN-PAUL CHOUCHA

Chef et directeur général. Plus de 25 ans d'expertise dans la création de solutions financières personnalisées.

SUSAN LUKE HILL

Chef des services de placements. Plus de 35 ans de services exceptionnels en gestion de portefeuille.

SI VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN PARTENAIRE FINANCIER QUI POSSÈDE LES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES POUR PLACER VOS BESOINS EN PREMIÈRE LIGNE, COMMUNIQUEZ AVEC JEAN-PAUL CHOUCHA, AU (514) 499-7872 OU VISITEZ NOTRE SITE WEB AU WWW.GROUPEGESTIONPRIVEESCOTIA.COM

Groupe Gestion privée Scotia

Le Groupe Gestion privée Scotia réunit un ensemble de services destinés à la clientèle privée parmi ceux offerts par La Banque de Nouvelle-Écosse. La Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse, Gestion de placements Scotia Cassels Limitée, Scotia Cassels U.S. Investment Counsel Inc. et ScotiaMcLeod, une division de Scotia Capitaux Inc., tous membres du Groupe Banque Scotia. Scotia Capitaux Inc. est membre du FCPE.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS



Michel David

Le scénario de l'irréel

Si ce n'était des contraintes de l'édition, on jurerait que Michel Venne a voulu donner la réplique à l'ex-ministre Paul Bégin et à tous les «impatiens» du PQ avec son dernier livre, *Souverainistes, que faire?*, qui aurait aussi bien pu s'intituler «L'éloge de la patience».

Les lecteurs du *Devoir* ont pu lire, dans l'édition de samedi dernier, les passages résumant la proposition qui est au cœur de son ouvrage. Selon lui, le PQ doit s'engager formellement à ne pas tenir de référendum sur la souveraineté au cours d'un éventuel troisième mandat, qui devrait plutôt être consacré à la mise en œuvre d'une «démarche préparatoire». C'est seulement à l'occasion d'élections subséquentes qu'il réclamerait enfin le mandat explicite de tenir un référendum.

En tout respect pour mon ami Michel, le cheminement qu'il propose aux militants souverainistes repose sur un scénario si hautement improbable — non pas une, mais deux autres victoires électorales du PQ — que je me demande s'il y croit vraiment. Si imaginative qu'elle soit, toute bonne stratégie suppose un minimum de réalisme.

La comparaison avec «l'étapisme» pratiqué par Jacques Parizeau ne tient pas. Les trois «périodes» de M. Parizeau — élection fédérale de 1993, élection québécoise de 1994, référendum de 1995 — se sont jouées sur une période de deux ans.

Venne enfonce une porte à tout le moins entrouverte en proposant de «rompre avec l'obsession référendaire». A mon sens, Bernard Landry l'a déjà fait dans son discours au conseil national de Gatineau. En tout cas, c'est ce que Paul Bégin a compris.

Sur le fond, quelle est la différence entre dire qu'il y aura un référendum, si c'est la volonté du peuple, et promettre qu'il n'y en aura pas, à moins que la population n'en exprime le souhait? Si M. Landry n'a pas été plus explicite, ce n'est pas qu'il croit vraiment à la possibilité de tenir un référendum «gagnant» dans les 1000 jours, mais parce qu'un report officiel à 2008, ou même au-delà, aurait un effet démobilisateur dévastateur.

Soit, «il peut être plus utile pour la cause souverainiste d'avoir au pouvoir un parti souverainiste qui ne tiendra pas de référendum durant son prochain mandat que d'avoir un parti souverainiste qui promet un référendum et est certain de perdre le pouvoir». Sauf que ce n'est pas le choix qui s'offre aux souverainistes.

Personnellement, je ne crois pas que les opposants à la tenue d'un référendum souhaitent davantage l'élection d'un gouvernement qui annoncerait d'entrée de jeu son intention de consacrer son énergie — et les fonds publics — à en préparer un pour le mandat suivant. Je n'ose imaginer l'accueil qui serait fait à un ministre responsable du dossier de la souveraineté, que Venne recommande de nommer dès maintenant. Si on a oublié Richard Le Hir, j'en connais qui vont s'empresser d'en raviver le souvenir!

D'autre part, renvoyer le référendum à un avenir aussi incertain achèverait de convaincre bon nombre de souverainistes déjà sceptiques que le PQ n'est plus le véhicule approprié. Or, M. Landry a présentement besoin de tout son monde pour sauver les meubles. Pour le reste, il sera toujours temps d'aviser après les élections.

Venne se désole de revoir le scénario des conditions gagnantes refaire surface, mais on ne pourra jamais en faire l'économie. Même en admettant que son plan se réalise et que le PQ conserve le pouvoir suffisamment longtemps pour solliciter le mandat de tenir un référendum, aucun premier ministre ne saurait donner le feu vert sans avoir la certitude morale de le gagner.

Inversement, il évoque lui-même la possibilité que le gouvernement puisse se soustraire à son engagement de ne pas tenir de référendum, si 500 000 pétitionnaires ou plus, annonceurs d'une vague de fond, en font la demande. Si ce n'est pas une «condition gagnante», ça y ressemble fort.

Il propose de sortir le discours souverainiste de l'axe canadien, déplorant que «depuis René Lévesque, les souverainistes ne présentent plus la souveraineté comme un projet en soi, mais comme une manière de redéfinir la relation entre le Québec et le reste du Canada», plutôt que de faire valoir les avantages de la souveraineté pour elle-même.

D'accord, le projet souverainiste «doit d'abord viser l'inscription du Québec dans le monde plutôt que la redéfinition des liens avec le Canada», mais la situation géopolitique du Québec est incontournable. L'exploitation des chicanes fédérales-provinciales a peut-être ses limites, mais les Québécois seront d'autant plus sensibles aux valeurs de liberté, de solidarité ou encore de responsabilité, qu'il associe à la souveraineté, que le Canada leur semblera moins accueillant.

mdavid@ledevoir.com

Stationnement de Montréal: le temps est écoulé

Une décision finale sera prise dans moins de trois mois

Tel le phénix, Stationnement de Montréal pourrait renaître de ses cendres. La Ville de Montréal jongle avec l'idée de faire disparaître cette société controversée d'ici au 31 décembre pour lui substituer une nouvelle structure plus docile.

FRANÇOIS CARDINAL
LE DEVOIR

L'administration Tremblay va mettre la clé sous la porte de Stationnement de Montréal d'ici à quelques semaines. Au pire la société disparaîtra; au mieux elle sera complètement transformée et sous tutelle de la Ville. Mais une chose est certaine: «Tout ça va être réglé d'ici janvier 2003», a confié en entrevue le responsable du transport au comité exécutif, Claude Dauphin.

Sous l'égide de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain depuis 1994, Stationnement de Montréal (SdM) est responsable de l'exploitation et de la gestion du stationnement sur rue et hors rue dans les limites de l'ex-Ville de Montréal. En avril dernier, M. Dauphin a toutefois remis en question l'entente derrière la naissance de la très controversée société SdM, en précisant qu'il songeait à partager entre la Ville et les arrondissements les pouvoirs qui lui ont été dévolus.

A l'heure actuelle, tout porte à croire que M. Dauphin redonnera aux neuf arrondissements de l'ex-Ville la responsabilité des revenus des parcomètres. «La Charte donne cette responsabilité aux arrondissements», précise-t-il. Par contre, aucune décision n'est encore prise quant aux opérations: doit-on conserver l'actuelle centralisation ou plutôt donner également ces pouvoirs aux arrondissements?

«Selon moi, a confié M. Dauphin, on a intérêt à garder ça regroupé par souci d'efficacité.» Si ce scénario était privilégié, la Ville pourrait créer une nouvelle société paramunicipale dont elle aurait le plein contrôle, laquelle assimilerait la structure actuelle de SdM. «Dans un tel cas, les cinq ou sept membres du conseil d'administration seraient tous nommés par la Ville à l'instar des membres de la Société de transport



JACQUES NADEAU/LEDEVOIR

de Montréal (STM), a indiqué M. Dauphin.

«On est actuellement en phase de négociation avec la Chambre de commerce, a-t-il ajouté. On ne peut évidemment pas négocier sur la place publique, mais on peut dire que ça va être réglé d'ici la fin de l'année.»

Par ailleurs, réagissant avec prudence à la nouvelle publiée dans *Le Devoir* d'hier selon laquelle SdM a englouti 300 000 \$ en achetant 1000 parcomètres électroniques qui ne sont pas adaptés aux particularités de Montréal, M. Dauphin a indiqué qu'il souhaitait tout simplement «qu'on ne répète pas ça dans l'avenir». «C'est très difficile pour moi de commenter une décision qui a été prise alors que je n'étais pas au pouvoir», a-t-il ajouté.

Rappelons qu'après avoir dépensé inutilement 625 000 \$ dans des bornes électroniques défectives en 1998, SdM a récidivé l'année suivante en achetant 1000 parcomètres équipés, à l'arrière de la tête, d'un écran électroluminescent qui clignote lorsque l'appareil est vide. Le problème: 96 % des parcomètres de Montréal sont adossés à des bâtiments!

Hier, à la suite de la publication de la nouvelle, Jean-Claude Dubreuil, vice-président exécutif de SdM, a précisé que «la plupart» des parcomètres montés «à l'envers» allaient connaître une seconde vie. «Je vais en utiliser presque 800, parce que j'ai des parcomètres en devant de trottoir et des parcomètres d'handicapés [situés en devant de trottoir également]», a-t-il indiqué.

Rappelons finalement que M. Dubreuil n'a pas voulu s'immiscer dans le débat entre la Chambre de commerce et la Ville de Montréal.

Les fusions de paroisses font tiquer certains catholiques

Sursis pour les paroissiens de Saint-Adolphe

L'évêque du diocèse veut mener d'autres consultations

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Saint-Adolphe d'Howard échappe momentanément à la fusion des paroisses décrétée par le Diocèse de Saint-Jérôme. La vive opposition témoignée par les paroissiens a incité l'évêque Gilles Cazabon à surseoir à sa décision afin de poursuivre sa réflexion. Un répit accueilli avec soulagement dans la communauté.

Dans le but de rationaliser ses effectifs et ses ressources, le Diocèse de Saint-Jérôme, dans les Laurentides, avait entrepris de fusionner la paroisse de Saint-Adolphe d'Howard avec ses voisines, dont celle Morin Heights, afin de créer la paroisse de Notre-Dame-des-Monts. Le projet a suscité la colère des paroissiens, d'autant plus frustrés que leur curé, ouvertement opposé à cette fusion, avait été remercié de ses services il y a quelques mois. De leur côté, les marguilliers avaient refusé d'abandonner leurs fonctions, estimant qu'ils étaient toujours les administrateurs de la fabrique.

Nouvelles consultations

À la lumière des récriminations exprimées par les paroissiens lors d'une assemblée la semaine dernière, l'évêque a annoncé hier son intention de procéder à d'autres consultations avant de prendre une décision définitive. «À la fin de janvier 2003, M^r Cazabon fera le point sur la situation et espère être en mesure alors de proposer une manière concrète d'organiser la pastorale et l'administration de la paroisse jusqu'à l'été prochain», peut-on lire dans un communiqué de presse émis hier.

Compte tenu de la tension qui règne à Saint-Adolphe d'Howard, l'abbé Ronald Labonté, pasteur pour l'ensemble des paroisses regroupées, a préféré être relevé de ses fonctions pastorales dans cette communauté. D'autres prêtres du diocèse assureront, à tour de rôle, la célébration des messes du samedi et du dimanche.

La décision de l'évêque réjouit Jean-Guy Gratton, marguillier à Saint-Adolphe d'Howard: «Ça s'annonce bien pour les discussions qui doivent avoir lieu en décembre.» Il espère la paroisse pourra continuer à être administrée de façon autonome, selon la volonté des paroissiens, même s'il se dit favorable au regroupement de certains services pastoraux.

Pourquoi acheter un livre sur Karla Homolka?

Le père de l'une des victimes de la meurtrière comprend difficilement que le titre de Stephen Williams ait trouvé preneur chez un éditeur québécois

ROSS MAROWITS
PRESSE CANADIENNE

Le père de Kristen French ne comprend pas pourquoi les Québécois se donneraient la peine de lire un ouvrage sur la meurtrière de sa fille adolescente.

Un livre sur Karla Homolka doit paraître demain, mais seulement en français, l'auteur, Stephen Williams, ayant été incapable de trouver une maison d'édition anglophone.

Dans *Karla, le pacte avec le diable*, M. Williams se penche sur l'entente qui a valu à Karla Homolka une peine de 12 ans de prison et sur la façon dont elle passe le temps derrière les barreaux. Le livre est basé, en partie, sur sa correspondance avec la détenue, a indiqué M. Williams.

M. French se demande aussi pourquoi des auteurs comme M. Williams veulent continuer à «faire de l'argent avec la mort des jeunes filles».

Karla Homolka et son mari, Paul Bernardo, ont été reconnus coupables des agressions sexuelles et des meurtres de la jeune French et de Leslie Mahaffy. Bernardo a été reconnu coupable en 1995, et déclaré criminel dangereux. Il est détenu à la prison de Kingston, en Ontario, sans possibilité de libération conditionnelle.

Avant que les procureurs de la Couronne n'apprennent qu'il existait des bandes vidéo décrivant Karla Homolka comme une participante consentante aux crimes, la Couronne a conclu avec elle une entente pour une peine de 12 ans, en 1993, sous deux chefs

d'accusation réduits d'homicide involontaire, en échange de son témoignage contre son mari.

Le livre de M. Williams est publié par la maison Trait d'union. Tous les éditeurs canadiens-anglais ont refusé de publier ce qui constitue une suite à *Invisible Darkness*, un premier ouvrage sur les meurtres.

L'éditeur montréalais Pierre Turgeon a payé 15 000 \$ pour les droits du livre au Québec et en Europe. Il compte en tirer environ 4000 exemplaires, et des droits cinématographiques ont été vendus à un producteur français pour un film qui pourrait arriver en salle d'ici un an et demi.

M. Turgeon, comme M. Williams, est persuadé que le public demeure désireux d'en savoir plus sur Karla Homolka, d'autant plus qu'elle doit recouvrer la liberté dans moins de trois ans.

De l'avis de M. Williams, à sa sortie de prison, le 6 juillet 2005, Karla Homolka pourrait bien se fondre dans la société québécoise sans se faire remarquer. Bien qu'elle ait purgé une bonne partie de sa peine à Joliette, où elle a appris le français, son relatif anonymat au Québec pourrait l'aider à passer inaperçue, particulièrement à Montréal, dit-il.

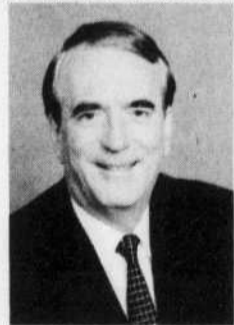
«Si j'étais à sa place, j'irais me terrer à Montréal», a-t-il commenté, soulignant que la famille de la détenue vit principalement à Toronto et dans le sud-ouest de l'Ontario. La mère de la détenue, qui habite St. Catharines, a dit ne pas savoir où sa fille irait vivre à sa sortie de prison.

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain présente sa série de déjeuners-causeries

Desjardins

Tournée vers l'avenir...

Le mardi 26 novembre

Jacques Olivier
Maire de Longueuil
Vice-président du comité exécutif
Communauté métropolitaine de Montréal

«Les enjeux du développement de la région de Montréal»

de 12 h à 14 h

Fairmont Le Reine Elizabeth
900, boul. René-Lévesque OuestPratt & Whitney Canada
Une société de United Technologies

Billets)

Membres: 50 \$
Non-membres: 80 \$
Table(s) de 10
Membres: 475 \$
Non-membres: 800 \$
Taxes en susRenseignements
(514) 871-4000, poste 4001Réservations
par télécopieur
(514) 871-5971par internet
www.ccmr.qc.ca/activities
Prix réduit pour nos membres via
notre site transactionnel sécurisé

Agir contre les changements climatiques

Ensemble, on peut y arriver.

Le 24 octobre, le gouvernement du Canada a rendu public l'aperçu du plan que le Canada entend adopter pour respecter ses objectifs en matière de changements climatiques. Dites-nous ce que vous en pensez.



- Pour obtenir l'aperçu du plan et une fiche de commentaires, composez le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232), ATME 1 800 465-7735.
- Vous pouvez également consulter l'aperçu du plan à canada.gc.ca et soumettre vos commentaires en direct.

Gouvernement du Canada
Government of Canada

Canada

• LES ACTUALITÉS •

SONDAGE

Les Canadiens veulent offrir plus d'argent à la Défense sans toucher au budget de la Santé

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Une grande majorité de Canadiens souhaitent voir davantage de fonds investis dans les Forces armées, mais ils s'opposent à ce que cela se fasse au détriment d'autres programmes, notamment ceux de la santé et de l'environnement, révèle un sondage dont les résultats ont été rendus publics hier.

La moitié des personnes ayant pris part à cette enquête d'opinion, menée par Ipsos-Reid, estiment que les Forces devraient jouer un rôle accru. L'autre moitié se demande cependant si une armée ramenée à une taille réduite devrait devenir une force de maintien de la paix ou une unité d'élite chargée d'opérations spéciales.

Réalisé pour le compte du quotidien torontois *Globe and Mail* et de l'Institut du Dominion, organisme se consacrant à la promotion de l'histoire nationale, ce sondage a été mené pendant deux jours, la semaine dernière, auprès de 1002 Canadiens. Les résultats de ce genre d'enquête sont considérés justes 19 fois sur 20, la marge d'erreur étant de 3,1 %.

À l'instar du ministre de la Défense nationale, John McCallum, 75 % des Canadiens sont en faveur d'in-

vestissements plus importants dans l'armée. Toutefois, seulement 5 % d'entre eux croient que les fonds en question devraient être tirés de ceux destinés à la santé, 13 % préférant plutôt qu'ils proviennent des budgets de l'environnement, et 14 %, de l'agriculture.

Les Québécois se distinguent du reste des Canadiens puisque seulement 53 % d'entre eux se disent en faveur d'un financement accru des Forces armées.

En Bosnie à l'occasion du Jour du Souvenir, hier, M. McCallum a affirmé qu'il exercerait des pressions dans l'espoir d'obtenir de nouvelles ressources financières afin de consolider les Forces. Il a toutefois dit ne pouvoir faire aucune promesse à cet égard.

Par ailleurs, le sondage indique que le Jour du Souvenir est plus important aux yeux des deux tiers des Canadiens que les attentats du 11 septembre 2001. Cependant, pour 53 % des Québécois, le 11 septembre s'avère plus significatif.

L'enquête permet également d'apprendre que les deux tiers des Canadiens connaissent la bataille de Vimy, survenue lors de la Première Guerre mondiale. Toutefois, autant ignorent tout du débarquement de Dieppe, ayant eu lieu lors du conflit mondial suivant.

Tornades meurtrières aux États-Unis

Trente personnes sont mortes et 150 sont portées disparues.

REUTERS

Nashville — Des tornades particulièrement dévastatrices ont balayé le centre des États-Unis dimanche et hier, des Grands Lacs au sud du pays, tuant au moins 30 personnes et faisant 150 disparus.

Le bilan pourrait s'alourdir, préviennent les autorités concernées, alors que les secouristes travaillent dans des conditions difficiles, dans le brouillard et sous la pluie. Plusieurs centaines de blessés sont à craindre ainsi que de gros dégâts.

Le Tennessee est l'État le plus touché, avec 16 décès confirmés, quelque 65 blessés, mais aussi 100 à 125 personnes portées disparues dans les Appalaches, près de Knoxville, où le petit village de Mossy Grove a été «complètement dévasté», au dire d'un responsable local des secours, Cecil Whaley.

Neuf morts ont été recensés en Alabama et cinq autres dans l'Ohio, dans la partie nord-ouest de l'État essentiellement.

L'air froid d'automne s'est heurté à un front chaud et humide venu du Golfe du Mexique, produisant une série de tornades le long de la ligne de collision entre les deux fronts.

Dans de nombreux États, les services d'urgence ont porté secours à des personnes incapables de se dégager seules des décombres. Des maisons ont été détruites, des arbres déracinés, des lignes électriques jetées à terre, privant de courant plu-



REUTERS

Les propriétaires d'une maison détruite par une tornade sortent les quelques biens qu'ils ont pu sauver.

sieurs milliers d'habitants.

Depuis dimanche matin, les services météorologiques nationaux ont recensé 45 tornades

dans une demi-douzaine d'États.

En général, la saison des tornades se produit plutôt au printemps mais des tempêtes aussi

violentes en cette saison ne sont pas rares. La dernière série d'une telle ampleur dans ces régions remonte à 1992.

Je me souviens...

PRESSE CANADIENNE

Les Québécois étaient contre la conscription, mais ils ont été nombreux à se porter volontaires et à se battre avec bravoure.

«Ils étaient réticents à se faire imposer la participation au combat par des lois, a admis le premier ministre du Québec, Bernard Landry, après avoir participé à une cérémonie du Souvenir organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Alors, ils ont voté contre la conscription, mais ils ont voté par la suite avec leur cœur, leur âme et leur sang pour participer bravement au conflit.»

Il a déclaré qu'il n'y avait donc aucun paradoxe dans l'organisation d'une telle cérémonie, parallèlement à la cérémonie plus officielle organisée au cimetière de la place du Canada, au centre-ville de Montréal.

Alonzo LeBlanc, un vétéran de la guerre de Corée, a également affirmé qu'il était faux de dire que la plupart des Canadiens français étaient des traîtres.

«Les statistiques prouvent que 26 % des Canadiens français avaient servi durant la guerre, alors que seulement 24 % des Canadiens anglais l'avaient fait», a-t-il affirmé, avant de rappeler tous les honneurs qu'avaient remportés les grands régiments canadiens français, comme les Fusiliers Mont-Royal, le Royal 22^e et le Régiment Maisonneuve.

M. LeBlanc a par ailleurs déploré l'attitude actuelle du Canada, selon lui trop collé aux enjeux américains.

«C'est belliqueux, agressif, c'est des gens qui veulent se battre, a-t-il dénoncé. Ils continuent à vouloir régler les problèmes non pas par la diplomatie, mais par la guerre. Ça n'a aucun sens.»

Dans son allocution, le premier ministre Landry a également évoqué la situation actuelle, soit les tentations de violence dans plusieurs pays du monde et les «bruits de bottes».

«Il est sûr que parfois, la violence est nécessaire pour préserver la paix, mais ce qui est sûr, c'est qu'avant d'utiliser la violence au moindre degré, il faut aller au bout de la négociation et du dialogue, a-

t-il déclaré. Que rien ne se fasse sans l'accord des Nations unies.»

La cérémonie de Notre-Dame-des-Neiges, qui a réuni environ 200 personnes, a souligné plus particulièrement le 60^e anniversaire de la bataille de Dieppe, le 19 août 1942.

Le deuxième vice-président de l'Assemblée nationale, le député péquiste François Beaulne, a notamment remis une médaille à une douzaine de survivants de cette bataille.

«Quand notre régiment a débarqué, à sept heures du matin, quand j'ai débarqué sur la plage et que j'ai vu tous les gars qui étaient là, qui

étaient morts ou blessés, ça m'a fait un choc, a raconté un des survivants, Arthur Fraser. J'ai compris qu'on avait déjà perdu la bataille.»

M. Fraser a survécu, mais ça n'a pas été la fin de son calvaire.

«Nous avons été faits prisonniers, nous avons été enchaînés trois mois avec des cordes, 14 mois avec des chaînes», a-t-il raconté.

Plus de 900 soldats canadiens sont morts à Dieppe ou des suites de leurs blessures.

M. Fraser a cependant gardé une certaine satisfaction.

«Si ça a fait quelque chose pour aider le débarquement en 1944, je suis content, je suis fier», a-t-il déclaré.

sous la pluie!

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Malgré la pluie, quelque 20 000 personnes ont participé hier à Ottawa à la cérémonie du jour du Souvenir, en compagnie du premier ministre Jean Chrétien et de la gouverneure générale, Adrienne Clarkson.

Les gens sur place ont rendu hommage à une nouvelle génération de soldats morts au combat, en plus des victimes des grands conflits mondiaux.

Mme Doreen Coolen, la mère de Richard Green, l'un des quatre soldats canadiens morts en avril dernier en Afghanistan, a déposé une couronne au nom de toutes les mères qui ont perdu un enfant à la guerre. Mme Coolen a affirmé que cette perte constituait un honneur dont elle se serait bien passé. Ces quatre soldats canadiens ont été tués à la suite d'une erreur d'un pilote de F-16 américain qui a largué une bombe sur les troupes canadiennes au sol.

En plus du premier ministre Chrétien et de la gouverneure générale, Adrienne Clarkson, l'ambassadeur des États-Unis au Canada, Paul Celluci, a participé aux cérémonies en qualité d'invité spécial. Il a

déposé une couronne de fleurs au nom des victimes du terrorisme.

D'autres couronnes ont été déposées par des groupes représentant les vétérans, des jeunes, des gens de la Défense nationale et le ministre des Anciens combattants.

Une chorale d'enfants, vêtus de rouge, a entonné l'hymne national, accompagné de militaires.

Le drapeau de la Tour de la paix a été descendu à mi-mât, puis deux minutes de silence ont été respectées par les participants.

Dans une déclaration, le premier ministre Chrétien a rappelé «le prix inestimable de la liberté, un coût que nos braves hommes et femmes des Forces armées sont toujours prêts à payer».

Le premier ministre Chrétien a souligné que le peuple canadien avait une dette de reconnaissance envers ces vétérans, leur famille et leurs proches. «Mais je sais que les Canadiens de partout au pays n'oublieront jamais et qu'ils aimeraient se joindre à moi aujourd'hui pour se souvenir et rendre hommage à ces braves hommes et femmes, comme nous le faisons chaque année, le 11 novembre.»

Salariée ?
Autonome ?
Associée ?
J'le sais pas.

Jusqu'au 1^{er} décembre 2002
Venez nous rencontrer à notre stand
 Carrefour l'Industrielle-Alliance
 977, rue Sainte-Catherine Ouest
 (voisin de l'entrée du magasin Simons, niveau métro)
 Lundi au vendredi, de 10h30 à 16h30
 Samedi et dimanche, de 13h à 16h30

Mais je sais combien d'argent j'aurai.

OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF										
ANNÉES	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e
TAUX	2,50%	3,00%	4,00%	4,85%	6,00%	6,05%	6,10%	6,20%	6,25%	7,00%

Achat à partir de

100\$

Croissance
Flexibilité
Sécurité

Boni de **1%**
 la première année pour les nouveaux fonds REER

Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de novembre, de 10 h à 16 h.

www.placementsqc.gouv.qc.ca

COMPOSEZ LE **1 800 463-5229**

Placements Québec

LE DEVOIR

LE MONDE

La querelle entre réformateurs et conservateurs s'envenime en Iran

Le «Guide suprême» tente de freiner le zèle des juges religieux

AGENCE FRANCE-PRESSE
REUTERS

Téhéran — Le Guide suprême iranien Ali Khamenei est intervenu hier soir dans la confrontation de plus en plus dure entre réformateurs et conservateurs, menaçant de recourir à la «force du peuple» si les institutions ne parvenaient plus à résoudre les problèmes du pays.

Pendant ce temps, les rangs des étudiants iraniens ont grossi au troisième jour de manifestations contre la condamnation à mort d'un professeur dissident, que certains redoutent de voir échapper à tout contrôle.

«Le jour où les trois pouvoirs ne pourront ou ne voudront pas régler les grands problèmes, le guide suprême, s'il en ressent le besoin, fera intervenir la force du peuple», a-t-il dit selon la télévision d'Etat, tout en «espérant que cela n'arrivera jamais» et en estimant que les responsables étaient capables de trouver des solutions, surtout économiques.

Un arbitre

Ali Khamenei n'a pas précisé ce qu'il entendait par un recours à la «force du peuple» qui pourrait cependant prendre la forme, comme par le passé, d'appels à de grandes manifestations populaires à thème.

Se posant en arbitre de l'affrontement entre la droite conservatrice iranienne et les partisans du président réformateur Mohammad Khatami, il a dispensé ses conseils aux trois pouvoirs, à commencer par la justice, bastion des conservateurs qui cristallise la contestation, non plus seulement des réformateurs,

depuis qu'elle a condamné à mort pour blasphème l'intellectuel Hachem Aghajari, politiquement proche du président.

La justice doit «faire attention» aux jugements qu'elle rend afin de ne «pas donner de prétexte [...] pour [la] remettre en cause» à ses alliés ni à ses «ennemis», a dit Ali Khamenei, destinataire de nombreux appels à la clémence en faveur de l'intellectuel. Ces propos permettent à Hachem Aghajari de placer ses espoirs dans une révision du verdict en appel. Ce professeur d'histoire a été jugé coupable de blasphème pour avoir remis en question le droit du clergé islamique à gouverner l'Iran.

Mais le Guide a aussi prodigué ses conseils aux pouvoirs exécutif et législatif. Ainsi, le gouvernement du président Khatami doit «apaiser les insuffisances» de sa politique, a-t-il demandé, faisant référence aux maux de la société iranienne que Mohammad Khatami n'est pas parvenu à résorber depuis sa première élection en 1997, à commencer par le chômage.

Quant au pouvoir législatif, Ali Khamenei lui a recommandé de «prendre en compte les vrais besoins de la population». Il n'a pas spécifié à qui il s'adressait plus particulièrement: le Parlement réformateur, qui a exprimé très vivement dimanche son émotion devant la condamnation de Hachem Aghajari, mais aussi adopté coup sur coup deux projets de loi contestant l'emprise des conservateurs sur le pouvoir; ou bien le Conseil de surveillance et le Conseil de discernement, les deux organes d'arbitrage politique aux mains des conservateurs.



RAHEB HOMAVANDI REUTERS
Le débat fait rage aussi bien au Parlement (ci-dessus) que dans la rue.

La justice et le Conseil de surveillance sont précisément deux institutions que les réformateurs accusent de faire systématiquement obstacle aux réformes et que visent les deux projets de loi votés mercredi et dimanche par le parlement. La tension est allée croissant de-

puis l'été à l'approche de l'examen des deux projets.

Elle s'est considérablement accentuée jeudi avec l'annonce de la condamnation à mort de Hachem Aghajari, trois jours avant l'examen du texte permettant au président d'intervenir directement dans les affaires de la justice.

Depuis lors, la mobilisation n'a pas désembré pour obtenir la révision d'un jugement rendu contre un combattant de la première heure de la Révolution et de la guerre contre l'Irak et pouvant nuire considérablement à l'image de la République et de l'Islam.

Hier, 2000 étudiants ont manifesté pour la troisième journée consécutive, faisant à nouveau de l'université le cœur de la contestation politique, comme lors des mouvements violemment réprimés en juillet 1999.

La justice, elle, est restée sourde aux cris de l'université et aux instances du parlement. Mais le président Khatami a été pressé d'intervenir pour sauver la vie de l'intellectuel. Il doit s'exprimer cet après-midi à Téhéran devant les présidents des universités, quelques heures après la prise de parole de M. Khamenei.

Promettant davantage de rassemblements, les étudiants ont notamment demandé la libération des prisonniers politiques. «Mort au despotisme», ont-ils scandé lors de ces manifestations, les plus importantes en faveur des réformes en Iran depuis trois ans. «Khatami démission», ont lancé les étudiants, qui, comme de nombreux réformistes, estiment que le président cède trop souvent aux conservateurs.

Le procès du «20^e pirate» se complique

Le Pentagone aimerait juger Moussaoui à Guantanamo

PASCAL RICHÉ
LIBÉRATION

Washington — Le Français Zaccarias Moussaoui, 34 ans, soupçonné d'avoir participé au complot du 11 septembre, va-t-il finir à Guantanamo Bay, au milieu de 600 autres prisonniers anonymes, pour la plupart arrêtés en Afghanistan? Les poursuites civiles contre le supposé «20^e pirate» menaçant de s'embourber, la Maison-Blanche songe à changer les règles du jeu au milieu de la partie et à confier l'affaire à une commission militaire, sur la base navale située à Cuba. Un tel transfert serait une monstruosité juridique, mais l'idée n'est pas moins défendue par les experts du Pentagone, qui souhaitent ainsi éviter d'avoir à produire, comme l'accusé l'exige, certains documents confidentiels ou témoins sensibles.

Le procès, devant le tribunal fédéral d'Alexandria, dans la banlieue virginienne de Washington, s'avère en effet beaucoup plus complexe que prévu. Initialement programmé en septembre, il a déjà été repoussé deux fois, en janvier 2003 puis en mai 2003. La principale difficulté tient au fait que l'accusé a exigé d'assurer lui-même sa défense. Moussaoui a admis son appartenance à al-Qaïda, mais affirme qu'il n'a participé en rien aux attentats contre le World Trade Center et le Pentagone. Pour le démontrer, il exige des documents du Pentagone ou de la CIA, ce que les autorités lui refusent, eu égard à son appartenance à une organisation terroriste.

Son avocat commis d'office, Franck Duham, pourrait, lui, consulter ces documents, mais Moussaoui ne veut rien avoir à faire avec ce «suceur de sang». Le Français souhaite également entendre certains témoins sensibles, à commencer par le Yéménite

Ramzi bin al-Shibh, un des responsables d'al-Qaïda arrêté au Pakistan cet été. Là encore, l'administration américaine ne veut pas entendre parler. Tous ces blocages finissent par jouer en faveur de la défense de Moussaoui; ce dernier fait valoir qu'il n'a pas de procès équitable. Le sixième amendement de la Constitution garantit que tout accusé peut être confronté aux témoins qui l'accusent où qui peuvent l'innocenter...

Cette situation impossible a conduit à plusieurs épisodes rocambolesques, qui affaiblissent chaque fois le travail de l'accusation. Une première fois, en septembre, le FBI s'est rendu compte, mais un peu tard, qu'il avait transmis une disquette contenant des éléments confidentiels à l'accusé. La cellule de Moussaoui a alors été fouillée de fond en comble pendant plusieurs jours, pour vérifier l'absence de copie. La juge Brinkema a sérieusement sermonné les procureurs. Il y a quelques jours, nouvel accrochage. Moussaoui avait exigé la bande vidéo d'une interview de Ramzi bin al-Shibh, réalisée en juin par la télévision Al-Jezira. En réponse, les procureurs lui ont fourni une cassette... vierge. Leonie Brinkema a une nouvelle fois dénoncé cette «inexcusable erreur».

Le transfert de Moussaoui à Guantanamo permettrait de mettre fin à ces problèmes. Mais pour de nombreux juristes, il est hautement improbable.

La santé mentale de Moussaoui est l'autre grand sujet de complication pour la justice. Lorsque la juge Brinkema a accepté qu'il assure lui-même sa défense, Moussaoui avait été jugé «capable». Mais l'été dernier, le cabinet psychiatrique Amador and Stejskal a signalé à la juge, une «détérioration marquée de sa santé mentale», évoquant une dérive «paranoïaque».

Quel avenir pour les «princes»?

Tout au long de la décennie, les enfants des hauts dirigeants chinois ont prospéré

Les plus hauts dirigeants du parti communiste, à commencer par le chef de l'État Jiang Zemin, ne figurent pas sur une liste initiale de candidats au nouveau comité central, ce qui confirme qu'ils devraient perdre leurs plus importants postes officiels, selon un délégué du 16^e congrès. À l'heure de ce congrès, qui devrait être celui de la relève, des incertitudes entourent le sort des enfants affairistes de certains dirigeants.

FRÉDÉRIC BOBIN
LE MONDE

Pékin — C'est un des enjeux occultes de la succession: le sort des fistons. À l'heure où aucune querelle politique ne domine plus franchement les débats au sein de la direction du Parti communiste chinois (PCC) — le ralliement à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et au secteur privé ne se heurte qu'à une molle résistance —, les pugilats se résument au choc brut des clientèles. Et les familles sont un des paramètres de l'équation. Les rentes claniques engrangées dans les niches d'un système qui marie si bien affaires et bureaucratie seront-elles préservées?

Parmi les clans dont on guette les prémices de la disgrâce, la famille Li Peng figure assurément au premier rang. Agé de 74 ans, l'impopulaire président de l'Assemblée nationale du peuple (ANP) est au seuil de la retraite et ce départ est lourd de périls pour les siens: l'empire familial qu'il avait bâti autour de l'industrie de l'électricité chinoise ne risque-t-il pas d'être démantelé? Lui-même ancien ministre de l'élec-

tricité et parrain du très controversé barrage des Trois Gorges, Li Peng a imposé son fils Li Xiaopeng au poste de vice-directeur de la State Power Corporation (SPC), le conglomérat d'Etat chargé de superviser l'électricité chinoise.

Alors que la SPC est à la veille d'un éclatement en cinq sociétés de production et deux de distribution, le fils Li devrait conserver son influence car il préside aussi — autre de ses casquettes — le groupe Huaneng Power International, qui sera un des bénéficiaires de cette déreglementation. Tel était du moins le scénario fixé avant le XVII^e Congrès du PC qui se tient depuis le 8 novembre. Qu'en sera-t-il après?

Toutes les enquêtes sur la notoire corruption qui entache la SPC ont pour l'instant buté sur les hautes protections dispensées par le patriarche du clan. Mais la chute récente de Gao Yan, proche de Li Peng et ancien patron de la SPC, en fuite à l'étranger est un premier coup de semonce.

L'autre destin à surveiller est celui du fils de Jiang Zemin lui-même, l'actuel «numéro un», qui devrait céder son titre de secrétaire général tout en restant l'homme fort du régime. Aucune rumeur de malversa-

tion ne brouille l'image de Jiang Minheng (48 ans), mais son irrésistible montée en puissance ces dernières années fait grincer bien des dents, y compris dans le Parti. On l'a baptisé le «prince des technologies de l'information».

Après des études d'ingénierie électrique aux États-Unis, à l'université de Drexel (Philadelphie), il a travaillé dans la Silicon Valley pour Hewlett-Packard, puis est retourné à Shanghai en rêvant d'y introduire la révolution d'Internet et des télécommunications. Bénéficiant lui aussi de la vague de la déréglementation, il a pris la tête de China Netcom, issu du démantèlement du monopole de China Telecom, tout en ayant des intérêts dans Shanghai Airlines.

Courtisé par Murdoch

Il est courtisé par les patrons des multinationales, de Rupper Murdoch à Jack Welch, et a monté une gigantesque fonderie à Shanghai en partenariat avec un tycoon taïwanais. Mais son père rêve pour lui d'un ancrage plus politique. Ainsi est-il devenu vice-président de l'Académie des sciences, et l'on évoque son entrée au comité central.

Fils et fille des dirigeants s'épanouissent ainsi dans l'ombre tutélaire de leur père. La pratique est générale. Zhu Rongji lui-même, premier ministre réputé intègre, a ses deux enfants bien placés: son fils Zhu Yunlai, éduqué lui aussi aux États-Unis, dans le Wisconsin, est devenu un cadre influent de China International Capital Corporation, une société mixte entre une

banque d'État chinoise (la Banque de la construction) et la banque d'affaires américaine Morgan Stanley Dean Witter; et sa fille Zhu Yanlai travaille dans la branche hongkongaise de la Banque de Chine après avoir été employée par JP. Morgan. La sollicitude déployée par les banques américaines à l'égard des enfants Zhu n'est pas innocente. À l'heure où s'ouvre le colossal marché des introductions en Bourse des entreprises d'État chinoises, à Wall Street en particulier, les banques d'affaires étrangères se bousculent pour offrir leurs services.

Ce «parti des princes» (taizidang), comme on l'appelle en Chine, confrérie de rejetons ayant fréquenté les mêmes écoles d'élite et se mariant parfois entre eux, n'est pas un phénomène nouveau. Il a émergé dès le lancement des réformes économiques au début des années 1980. Tout au long de la décennie, les enfants des vétérans ont prospéré sur les passe-droits que leur permettait leur ascendance et l'étalage de ce népotisme n'a pas peu contribué à la révolte étudiante du printemps 1989.

La leçon a été retenue. Les «princes» des années 1990 ont dû adopter un profil bas sur instruction du père. Des réactions «anti-princes» se sont même manifestées au sein du parti: Bo Xilai, fils du vétéran Bo Yibo, n'a ainsi jamais pu entrer au comité central. Mais à l'heure où l'idéologie s'efface derrière le clientélisme, le lien clanique est plus vigoureux que jamais, même s'il se fait plus discret.

Israël prépare sa riposte

AGENCE FRANCE-PRESSE

Jérusalem — L'armée israélienne préparait hier soir une «vaste opération» à Naplouse et Tulkarem en Cisjordanie à la suite d'un attentat qui a fait cinq morts, dont deux enfants la nuit précédente dans le kibboutz de Metzher (nord d'Israël), a indiqué la télévision publique israélienne. Le premier ministre Ariel Sharon a procédé à des

consultations sur les représailles militaires avec le ministre de la Défense Shaoul Mofaz, a ajouté la télévision sans préciser à quel moment cette opération serait lancée. La radio publique a pour sa part indiqué que M. Sharon avait rejeté un éventuel bannissement du président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat, comme suggéraient de le faire Mofaz et le ministre des Affaires étrangères Benjamin Nétanyahou.

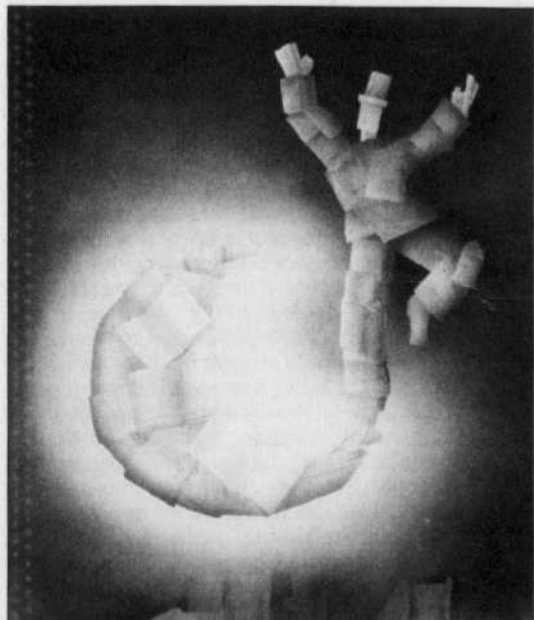
40^e CONFÉRENCE
AUGUSTIN-FRIGONMondialisation:
et le CITOYEN dans tout cela?

Pierre Marc Johnson

Jeudi
14 novembre 2002
à 11 h 30Salle C-631 (4^e étage)
ÉCOLE POLYTECHNIQUE
DE MONTRÉAL

Métro: Université-de-Montréal

Entrée libre

Renseignements:
Service des communications
ÉCOLE POLYTECHNIQUE
DE MONTRÉAL
(514) 340-4915
www.polymtl.caSALON DU LIVRE
DE MONTRÉAL25^e
anniversaire

25 ans au cœur du livre

14 → 18
novembre
2002

à la Place Bonaventure

Adultes 6\$ • Aînés 4\$ • Étudiants 3\$ (Taxes incluses)
www.salondulivredeMontreal.com

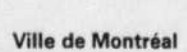
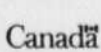
EXPOSITIONS

- La nuit à lire debout
- Reliure d'art La Tranchefille
- Une grande langue - le français dans tous ses états
- Livres comme l'air
- Nos mères de Clémence Desrochers
- Fondation Émile-Nelligan
- L'antimoine, les éditions d'Orphée: 50 ans de plomb dans la tête
- 1802 - Victor Hugo - 1885
- Brel sur les planches, hommage en bandes dessinées
- 25 ans d'édition au Québec

Heures d'ouverture
Jeudi au dimanche 9 h à 22 h
Lundi 9 h à 18 h

Garderie Le grand roulement peut s'occuper des petits de 2 à 10 ans les vendredi, samedi et dimanche / 3 \$ l'heure.

Programme complet au Salon du livre de Montréal et sur le site Internet.

COLLECTE DE SANG
le vendredi 15 et
le samedi 16 novembreLa lecture en cadeau
OFFRE UN LIVRE
NEUF À UN ENFANT

É D I T O R I A L

Un combat essentiel

Plusieurs écoles secondaires affichent des taux de décrochage catastrophiques, à tel point que de nombreux éducateurs ne savent plus quoi tenter pour garder les jeunes jusqu'à la fin du cinquième secondaire. Pourtant, le Québec dispose aujourd'hui d'une expérience qui devrait permettre aux acteurs scolaires de mieux orienter leurs actions.

La bataille pour redorer le blason d'une école où 70 % des jeunes décrochent requiert une détermination à toute épreuve, comme le rapportait samedi notre collègue Marie-Andrée Chouinard dans un reportage sur la polyvalente Pierre-Dupuy. Pourtant, les appuis dont bénéficient les dirigeants de cette polyvalente, où, soit dit en passant, le salaire moyen des familles est de 13 500 \$, ne pleuvent pas. C'est que l'égalité des chances, véritable obsession du monde de l'éducation dans les années 60 et 70, a pratiquement disparu du jargon des éducateurs, tout comme d'ailleurs l'expression «démocratisation de l'enseignement». Cela signifie-t-il que plus personne ne s'intéresse à l'apprentissage des enfants de milieux défavorisés? Non.

En fait, des sommes importantes continuent de trouver leur chemin jusque dans les écoles situées en milieu défavorisé. Mais, sans être revenus de tout, plusieurs décideurs n'ont plus l'enthousiasme des pionniers qui, dans les années soixante, militaient sans relâche pour arracher des services supplémentaires pour les écoles défavorisées. C'est dans cette première vague que le Conseil scolaire de l'île de Montréal et son président d'alors, Jacques Mongeau, revendiquèrent des maternelles quatre ans pour les enfants des écoles défavorisées.



Paule des Rivières

Débute une longue bataille pour rééquilibrer un tant soit peu les criantes inégalités caractérisant non seulement la condition des enfants, mais les écoles elles-mêmes. Et, malgré le fait qu'il serait irresponsable de nier les problèmes qui touchent les régions, surtout lorsqu'une réunion au sommet s'y penche ces jours-ci, il est évident que la pauvreté est particulièrement dramatique à Montréal. Ce n'est pas pour rien que le ministère de l'Éducation distribue chaque année dix millions aux écoles défavorisées montréalaises de niveau primaire. Ce n'est pas non plus un hasard si la presque totalité des écoles secondaires de la Commission scolaire de Montréal participeront au projet «Agir autrement» destiné à prévenir le décrochage chez les jeunes, qui s'élève à 27 % pour la province et frôle les 40 % à la CSDM.

Cependant, les enquêtes des dernières années ont montré que plus d'argent n'entraînait pas nécessairement moins de décrochage. Encore faut-il que les mesures privilégiées s'insèrent dans un tout cohérent et soient assez importantes pour avoir un impact. En d'autres termes, le saupoudrage équivaut souvent à du gaspillage. De plus, les études des dix dernières années ont permis de faire ressortir un certain nombre de constats que les écoles doivent garder à l'esprit avant de s'embarquer dans des projets inefficaces.

Nous savons par exemple que la stabilité des enfants, mais aussi du personnel enseignant, est primordiale. Or, le taux de roulement du personnel dans les écoles «difficiles» est beaucoup trop élevé. Nous savons aussi que la participation des parents, même au secondaire, est incontournable. Leur complicité est nécessaire. Le titulaire a également fait ses preuves, parce qu'il rapproche les jeunes d'un adulte. Les activités parascolaires favorisent également la présence des jeunes à l'école. Et à tout cela doivent s'ajouter des objectifs purement scolaires, car l'amélioration du climat d'une école ne suffit pas à faire accéder à la réussite.

Le travail à faire est colossal, d'autant plus que la pauvreté reste criante à Montréal. Mais les éducateurs ne sont plus dans le brouillard. De plus, le ministère de l'Éducation exige désormais des évaluations annuelles en bonne et due forme, ce qui nécessitera une réflexion et entraînera les changements nécessaires. Voilà un développement intéressant qui évitera de gaspiller des ressources précieuses dans un combat essentiel et difficile.

pdessrivieres@ledevoir.ca

Le pavé turc

Le président de la Convention sur l'avenir de l'Europe, Valéry Giscard d'Estaing, vient de jeter un énorme pavé dans la mare de l'Union européenne (UE). Six jours après la victoire du Parti de la justice et du développement aux élections législatives turques, celui qui dirige les travaux devant déboucher sur la proposition d'une constitution européenne a jugé que l'arrimage de ce pays à l'UE signifierait la mort de cette dernière. La raison invoquée par l'ex-président de la France? La Turquie n'est pas un pays européen.

La sortie de Giscard d'Estaing a provoqué une ribambelle de réactions qui, toutes bien pesées, mettent en lumière le malaise que l'on ressent ici et là à éventuellement intégrer une Turquie dirigée désormais par des islamistes. L'ex-ministre des Affaires étrangères Hubert Védrine a circonscrit l'opinion largement partagée par la classe politique française en suggérant que l'on propose aux nations situées hors des frontières de l'Europe un partenariat qui soit davantage que l'association mais moins que l'adhésion. Ainsi, l'union politique de l'Europe serait le fait d'un noyau dur sur lequel l'axe Berlin-Paris pèserait de tout son poids et qui se doublerait d'une vaste zone de libre-échange où s'engouffreraient la Turquie, la Russie, l'Ukraine, les pays du Maghreb et des Balkans.

En règle générale, les partisans d'une Europe politique forte voudraient que l'on freine tout le processus d'élargissement de l'Union. Ce camp souhaite ardemment que l'on marque une pause pour tout ce qui a trait aux contours géographiques de l'Europe pour mieux consolider les mécanismes afférents à l'union politique. En face, on retrouve ces militants qui rêvent d'une addition accélérée de nations pour mieux transformer le tout en une vaste zone de libre-échange. Les chefs de file de cette thèse sont évidemment britanniques soutenus en coulisse par Washington.

En attendant la suite du feuilleton, il faut bien relever que la sortie de Giscard d'Estaing fait l'impasse sur un aspect important du dossier. La perspective d'intégrer l'Union a obligé les dirigeants turcs à épouser un certain nombre de ces valeurs qui se conjuguent avec les droits de la personne. Ainsi, en août dernier, une série de réformes ont été votées, notamment l'abolition de la peine capitale et les droits culturels de la minorité kurde. N'eût été du désir de se fonder dans l'Union, tout cela ne serait point arrivé.

Cela étant, le débat lancé par Giscard d'Estaing va obliger la classe politique européenne à effectuer la mise en veilleuse de ses louvolements. Il y a quarante ans en effet que la Turquie a fait acte de candidature à l'Europe. Soit bien avant l'Espagne, le Portugal, l'Irlande et d'autres qu'on oublie.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



REPRISE DU 7 MARS 2002

L E T T R E S

Du site Web ADQ

Bonjour M. Dumont, dites si je comprends bien votre arithmétique en santé en soustrayant des ressources déjà en pénurie du système public pour les déplacer vers le privé, la situation générale sera améliorée? Et à moindres coûts, y compris la marge de profit essentielle au privé et dont se dispense le public?

Salutations perplexes
Michel A. Boisvert
St-Bruno-de-Montarville, le 4 octobre 2002

Nos refrains d'abord

Le choix de la chanson française *La langue de chez nous* pour le 25^e anniversaire de la loi 101 en a surpris et dérangé plusieurs étant donné la source de cette chanson. Par contre, il semble que personne ne s'étonne de la formule d'une émission comme «Les Cabarets des refrains (d'abord)» de Monique Giroux sur les ondes de notre chère Société d'État, dont le mandat premier est de promouvoir la culture d'ici.

Pourtant, depuis sa création, un seul de ces sympathiques cabarets a été consacré à un auteur d'ici (Mme Clémence Desrochers, la chanteuse qui le méritait bien d'ailleurs). Nous ne comptons plus les hommages à Brassens, Nougaro, Barbara, Piaf, Bécoud, Fugain et même Dalida (?), mais, n'entendons jamais d'hommage à Leclerc, Vigneault, Ferland, Lévesque, Charlebois, etc., lors de ces dits Cabarets... Pourquoi?

Et pourquoi la présence de ces «plombiers» complaisants à la voix mal assurée et pas toujours juste alors que tant de vrais interprètes manquent de visibilité et de travail partout autour de la tour de Radio-Canada.

Ce qui est bien dans un concept de ce type, c'est qu'il peut évoluer et se bonifier, c'est ce que l'on souhaite de tout cœur.

Guy Lafrance
Musicien et producteur
Le 4 octobre 2002

Trop tôt pour parler de Mario Dumont

J'aurais beaucoup de choses à dire, comme plusieurs, j'imagine, sur Mario Dumont et sur l'ADQ, mais, dans mon cas, je trouve qu'il est encore trop tôt! À l'exception, cependant, de l'absurde conflit «intergénérationnel» ou de l'espèce de drame œdipien collectif dans lequel Mario Dumont semble vouloir plonger le Québec.

Mario gémît à l'idée de la dette nationale que lui ont laissée les générations antérieures. Lui, étudiant en sciences économiques, n'est sûrement pas sans savoir qu'à tout passif correspond un actif. A-t-il été spolié? *That is the question.*

Robert Bastien
Montréal, le 5 octobre 2002

Métaphore capillaire... pour parler de la santé

Un jour le gouvernement d'un pays imaginaire, dans un grand élan d'humanisme, vote une loi de l'assurance-coiffure. Pas de restriction, tout est couvert par cette loi universelle, coupe de cheveux, rasage, etc., pour les hommes et coupe, mise en plis, teinture pour la gent féminine. Ravis de cette initiative gouvernementale, les coiffeurs et coiffeuses vont mettre les bouchées doubles.

Suite à la demande accrue, on réduira le temps pour une coupe de cheveux, de 45 minutes à 30 et puis à 15 minutes, afin de satisfaire les nombreux clients et clientes sur les listes d'attente. De plus, on offrira aux patients (pardon), aux clients shampoing, manucure et service esthétique. Afin de garder un monopole sur ce pactole, l'Association nationale des coiffeurs et coiffeuses inc. veillera à ce qu'un nombre minimum de nouveaux experts du ciseau soient accrédités pour la pratique de ce glorieux métier. (Après tout, nous sommes des praticiens au-

tonomes et nous devons prendre les mesures nécessaires pour minimiser la compétition.)

Bien qu'il y ait des pénuries d'artistes capillaires dans certaines régions du pays, leur influent syndicat fera savoir au ministre de la coiffure nationale qu'il n'est pas question d'aller pratiquer dans des trous perdus, où les salons de barbier et coiffeuses sont mal équipés et où les clients n'ont pas le pourboire généreux. La raison invoquée par le syndicat, c'est que leurs membres sont des travailleurs indépendants et autonomes.

Ce qui revient à dire que chacun des membres de cette profession est à son compte, est une PME qui a une clientèle captive et dont les revenus sont garantis par le gouvernement. Dans la population, des voix s'élèvent pour réclamer des salons de barbier privés où les gens fortunés pourraient se faire tondre sans passer par les listes d'attente. Clameur des représentants gouvernementaux et des gens aux cheveux longs car pour eux, ce serait ouvrir la porte à la coupe à deux vitesses, on ne doit pas laisser l'entreprise privée s'immiscer dans le capillaire. «Elle y était pourtant déjà». Ah... quel dilemme et quel bonheur d'être chauve.

Jean-Paul Lévesque
Châteauguay, le 7 octobre 2002

Étudiant sans argent... la réalité

L'article paru dans *Le Devoir* du mercredi 2 octobre intitulé «Ce qu'il me manque, c'est l'argent» est totalement réel. Je trouve que cette personne a totalement raison de dire que c'est l'argent qui nous manque.

Je suis moi aussi une future enseignante du primaire, mais j'étudie à l'Université de Sherbrooke. Je dois moi aussi payer une somme farineuse pour mes études. Je ne peux moi non plus obtenir un prêt et/ou bourse puisque mes parents ont un bon salaire. C'est donc à eux de se priver puisque le gouvernement a, lui, décidé que c'était assez pour payer les études de deux jeunes filles.

Je donne tout mon appui à Josée-Anne lorsqu'elle écrit dans son article que le gouvernement n'a pas dû énormément réfléchir lorsqu'il a prononcé «L'école c'est gratuit». C'est bien beau toutes les interventions pour prévenir le décrochage scolaire des jeunes, mais le gouvernement devrait aussi encourager ceux et celles qui veulent assurer l'avenir du Québec. L'université est le seul moyen pour enseigner notre passion. Sans le gouvernement, aucune passion pour l'enseignement n'est possible. Nous ne sommes pas les seules à être dans cette situation, malheureusement. Il est temps que quelqu'un fonce et fasse avancer les choses. Un seul mot avant de finir: encouragez les jeunes qui osent fonder.

Je tenais à vous dire qu'à force de le dire au gouvernement, peut-être qu'un jour l'école sera vraiment gratuite! Merci!

Mélanie Mélineau-Girard
Repentigny (Sherbrooke pendant les études)
octobre 2002

Transparence chez Hydro-Québec?

Tout un défi si la ministre déléguée à l'Énergie, Rita Dionne-Marsolais, veut vraiment augmenter la transparence dans les affaires de notre société d'État! (*Fini, les contrats secrets, Le Devoir*, 5 octobre 2002)

Sans parler de l'histoire des niveaux de ses réservoirs qu'Hydro-Québec refuse de dévoiler, il sera ironique de connaître le prix payé pour l'électricité provenant des producteurs privés, quand Hydro-Québec elle-même refuse de fournir le coût de production de ses propres projets!

En effet, lors des audiences publiques sur les projets Portneuf, Sault aux Cochons, Toulustouc et Manouane, Hydro-Québec a refusé de divulguer cette information essentielle à l'examen des impacts d'un projet. Bien qu'elle ait fourni les coûts de production sans problè-

me auparavant, Hydro-Québec prétend maintenant que ces données sont confidentielles. Elle indique seulement que le coût de ces projets serait en dessous du plafond arbitraire de 3 c/kWh, fixé il y a 5 ans. (Bien que le coût par kWh pour Manouane et Toulustouc soit probablement proche de trois cents, nous estimons que ce sera de l'ordre de 0,35 cents pour Portneuf et 0,7 cents pour Sault aux Cochons.)

Changement de stratégie avec l'annonce en octobre 2001 du projet Suroit. Hydro-Québec indique, sans hésitation, que l'électricité de Suroit coûtera entre 5 et 6 c/kWh. Au même moment, elle laisse tomber de son Plan stratégique, le plafond de 3 c/kWh, en faveur d'un critère d'acceptabilité économique pour de nouveaux projets d'«être rentable compte tenu des conditions du marché». Quand ça fait son affaire, Hydro-Québec fournit le coût de production!

En effet, selon Hydro-Québec, c'est le coût de production des centrales de turbine à gaz à cycle combiné (TAGCC) mu au gaz naturel, semblable au projet Suroit, qui est maintenant le «coût de référence» pour l'électricité en Amérique du Nord. Tel que nous avons prédit, Hydro-Québec était en train de préparer le terrain pour prétendre que, maintenant, toute production d'électricité coûte six cents, même si cette électricité vient des équipements déjà construits et déjà partiellement amortis! C'est le sabin qu'Hydro-Québec essaie de nous passer avec l'annonce du 4 octobre des appels d'offres acceptés par Hydro-Québec Distribution (350 MW de La Grande-2 et 250 MW de LG-1).

John Burcombe
Mouvement Au Courant
Montréal, le 5 octobre 2002

Un peu de clarté SVP!

Lorsque Jean Charest a présenté son projet d'engagement électoral, l'accueil de la presse a été plutôt positif, avec cependant quelques réserves assez sérieuses. Mais, soit à cause des journalistes, soit à cause de la direction libérale, soit à cause des deux, il y a une très grande confusion dans ce qui semble être le principal engagement de Jean Charest: une réduction des revenus de l'État sous forme d'une réduction des impôts. Ce n'est pas du tout la même chose de dire qu'en cinq ans, l'État aura diminué ses revenus provenant de l'impôt des particuliers de cinq milliards ou de dire que cette diminution sera de 15 milliards. Ça fait une différence de 10 milliards dans les sommes disponibles à l'État pour donner des services.

Une annexe du programme libéral est très claire. La première année, on fait une réduction d'un milliard, ce qui fait cinq milliards en cinq ans. La deuxième année, on fait une nouvelle réduction d'un milliard, ce qui ajoute quatre milliards pour quatre ans. Le tout donne clairement un total de 15 milliards en cinq ans. Pourquoi alors une personne aussi responsable, aussi proche du dossier que la critique aux Finances annonce-t-elle qu'une réduction d'un milliard par année donne pour cinq ans un total de cinq milliards? Cette erreur est probablement due au fait qu'on n'a pas su définir clairement le calcul des réductions d'impôts sur une période de cinq ans.

À titre comparatif, un quotidien du Québec a signalé que de 2000-2001 à 2004-2005, le gouvernement du Parti québécois a consenti à des baisses d'impôts aux particuliers de 15 milliards. C'est-à-dire que Jean Charest promet d'être aussi bon, mais pas plus, que Landry et Marois dans l'exercice de baisser les impôts. Ce qu'on ne sait pas, ce qui est le pari de Jean Charest, c'est la situation et les conséquences lorsqu'il voudra diminuer les impôts autant que Landry et Marois l'ont fait.

Une erreur de Charest, et non des journalistes, est d'annoncer pour son plan une diminution moyenne de 27 %. Ce chiffre n'est acceptable que pour la cinquième année de son plan de réduction de 15 milliards. Il risque fort, s'il est élu, d'enrager beaucoup de monde s'il laisse croire que cette moyenne est bonne pour toute la période de cinq ans.

Thomas Somcynsky
Sherbrooke, octobre 2002

IDÉES

Les difficultés scolaires des garçons



En novembre 2001, les enseignants faisaient la grève pour réclamer l'équité salariale. Mais celle-ci ne pourra avoir d'effet qu'à moyen terme. L'enseignement, au primaire et secondaire, ne doit pas être réservé essentiellement aux femmes: les hommes devront aussi accepter de s'y engager.

S'inspirer du féminisme, plutôt que le dénigrer

JOHANNE FORTIER

Présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement

Les garçons réussissent moins bien à l'école, décrochent plus souvent, plus tôt. La différence avec les filles se situe entre 15 et 20 points, selon les variables considérées. Sans être nouvelle, la tendance s'amplifie. Il y a de quoi s'inquiéter quand on aspire à une société équitable et équilibrée. Mais attention, il y a des explications qui sont invoquées qui font carrément dresser les cheveux sur la tête.

D'aucuns mettent en cause un méchant féminisme radical, ou la trop grande féminité de l'école, lire du personnel enseignant. Plutôt que de chercher des coupables désignés d'avance, il faudrait mieux connaître, documenter et comprendre les causes multiples des difficultés des garçons, et sans doute celles du plus grand succès des filles. Poser un diagnostic bâclé, empiéter de préjugés, ne fera que retarder la recherche et l'application de solutions adéquates, un retard que nous ne pouvons nous permettre.

Mais déjà certaines anomalies peuvent être corrigées. Il n'est pas plus indiqué pour les filles que pour les garçons d'être privées de périodes de récréation ou d'activités physiques, ou de les voir reportées en fin de journée. Les impératifs pédagogiques ne doivent pas souffrir des contraintes administratives. S'il doit être pris en compte, ce n'est pas le transport scolaire, par exemple, qui devrait dicter les horaires scolaires.

Le modèle féministe

On reproche maintenant aux enseignantes de prendre trop de place à l'école, aux mères trop de place dans l'éducation, et à l'école d'offrir un modèle trop féminin qui ne conviendrait pas bien aux garçons. Mais prenons-nous la place des hommes quand nous occupons une place qui autrement resterait libre? Le féminisme a su en quelques décennies modifier positivement l'image que les femmes avaient d'elles-mêmes, et les a encouragées à se réaliser, au-delà des stéréotypes sexistes. Ne devrait-il pas servir de modèle, plutôt que d'être désigné comme coupable? Les garçons ne gagneraient-ils pas, comme l'ont montré Pierrette Bouchard et Jean-Claude Saint-Amant, à moins adhérer à certains stéréotypes sexuels qui les éloignent de la réussite scolaire? (*Garçons et filles: stéréotypes et réussite scolaire*, Montréal, Éditions du Remue-ménage, 1996).

Dans leur vaste enquête menée auprès de 2249 élèves de 24 écoles secondaires, ces auteurs ont démontré que certaines composantes de la construction «sociale» de l'identité sexuelle (de laquelle on s'affranchit plus ou moins) entraînent en contradiction avec la relation que les élèves entretiennent avec l'école, plus chez les garçons, et plus en milieu modeste. Bref devenir un «homme», comporte des exigences qui sous certains aspects risquent de distancier de l'école.

L'affranchissement des modèles masculin ou féminin s'accompagne, chez les garçons comme chez les filles, d'une meilleure performance scolaire. Mais chez les garçons cet affranchissement des modèles de sexe ne se concrétise que pour une minorité. Il ne faut sans doute pas se surprendre que les expériences pilotes qui semblent les plus prometteuses, pour améliorer la réussite des garçons, soient notamment celles qui «s'attaquent» aux stéréotypes.

Le féminisme a sans doute attiré les filles que leur avenir n'était pas bouché, qu'elles pouvaient agir sur leur devenir, qu'il fallait travailler pour y arriver, qu'il leur fallait, pour ce faire, se distancier des sté-

réotypes sclérosants. Il est dramatique pour les garçons que la réussite et la persévérance scolaires soient perçues comme des valeurs féminines. Il est regrettable que la construction de leur identité sexuelle propre passe par le rejet en bonne partie de ces valeurs. Une des causes de l'échec des garçons tient qu'ils s'investissent beaucoup moins, ne mettant que la moitié du temps que les filles consacrent aux travaux scolaires. L'échec des garçons est aussi plus visible. Les filles ont mis les bouchées doubles depuis que les portes de l'école, du collège et de l'université leur sont plus grandes ouvertes.

L'enseignement, un emploi de plus en plus féminin

Qu'on le regrette ou qu'on s'en réjouisse, l'enseignement est au Québec un métier de plus en plus féminin. Au primaire et au secondaire, les femmes représentent près de 75 % des effectifs enseignants, et la tendance s'accroît. L'équité salariale, que les enseignantes et enseignants viennent d'arracher, avec son relèvement salarial, ne pourra avoir d'effet qu'à moyen terme. L'enseignement, au primaire et secondaire, ne doit pas être réservé essentiellement aux femmes. Même une fois la parité salariale atteinte avec d'autres occupations équivalentes à majorité masculine, les hommes devront aussi accepter de s'y engager. On peut regretter qu'il n'y ait pas plus d'hommes dans l'enseignement primaire et secondaire, on peut souhaiter un meilleur équilibre dans la profession, mais il ne faut sûrement pas reprocher aux femmes d'y être, et ne pas attribuer à cette situation des effets qu'elle n'a pas.

Il ne faut pas non plus croire que la réussite des garçons se trouverait automatiquement améliorée par une meilleure représentation masculine à l'école. On lit, dans le *Bulletin* de mars 1994 du Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire, que «*pourant, dans d'autres pays où l'enseignement est donné principalement par des hommes, la différence entre les résultats selon le sexe est la même*».

L'école pas seule en cause

Le processus de construction de l'identité sexuelle s'amorce bien avant le contact avec l'école; le milieu familial a ainsi une influence déterminante. Si on veut savoir qui s'occupe du suivi scolaire, il n'y a qu'à assister à une assemblée de parents ou à une journée portes ouvertes. Les femmes y sont dans la même proportion que les enseignantes au préscolaire. Sans beaucoup caricaturer, on pourrait aussi ajouter que les pères qui s'occupent du suivi scolaire le font en questionnant le résultat du bulletin et les mères en demandant si ça a bien été à l'école.

Les mères sont aussi celles qui s'occupent le plus souvent de l'aide aux devoirs, qui rencontrent l'enseignante quand il y a des problèmes. Le père qui va voir un match pendant que la mère assiste à une réunion de parents envoie aussi le message que l'éducation c'est pour les filles, pour les femmes, et que pour les gars, il y a presque moyen de s'en passer... Malgré leur scolarisation comparativement inférieure, les hommes continuent de bénéficier d'un salaire moyen plus élevé. Quel message envoie aux garçons la société, ce faisant? Faudrait-il attendre que ce phénomène s'inverse, que les femmes gagnent plus cher, pour encore crier haro sur le féminisme?

Quand ils ne sont pas diplômés, les hommes sont deux fois plus souvent au chômage. Les femmes non diplômées, elles, sont quatre fois plus au chômage que leurs consœurs diplômées.

Le phénomène du travail des jeunes doit aussi être mis en cause. Les autorités du MEQ s'inquiètent à juste titre de l'attrait qu'exerce le marché du travail qui vide certaines classes, dans des milieux qui ne sont pas défavorisés, comme en Outaouais. Est-il normal que la moitié des élèves de secondaire V occupent un emploi à temps partiel, pour le tiers à plus de 11 heures par semaine? Quel effet cette situation a-t-elle sur le taux de décrochage?

On le voit, tous ces éléments, qui traduisent un discours social qui n'a rien à voir avec le féminisme, concourent à relativiser l'importance de l'école aux yeux des garçons.

Des pistes à explorer

La recherche doit s'intensifier si on veut améliorer la réussite des garçons, en se concentrant sans doute sur les garçons qui réussissent, pour voir quelles sont les clés, les conditions de leur succès. Le Conseil supérieur de l'éducation a publié un avis intéressant en 1999 sur la réussite des garçons et des filles préconisant certaines pistes, dont la prise en compte de la variété des modèles cognitifs. Déjà les résultats de la recherche peuvent nous éclairer. Par exemple, ils démontrent que les filles réussissent aussi bien dans un environnement non mixte, et les garçons réussissent mieux dans un environnement mixte. Ceux qui invoquent comme élément explicatif de l'écart garçons-filles la mixité des classes, le développement différent des garçons, dans le temps, leur infériorisation face aux filles sont carrément dans l'erreur. Ce qu'il vaut mieux éviter pour ne pas pénaliser ni les garçons, ni les filles.

Les valeurs d'entraide, de coopération, de pacifisme, de développement durable, qui sont de plus en plus présentes dans les écoles, notamment par le réseau des écoles vertes Brundtland, pourraient selon certains être associées à un modèle féminin. On se rend compte, au contraire, que ces activités semblent exercer le même attrait chez les filles que chez les garçons. C'est une piste stimulante, autant pour la réussite des garçons que des filles.

Ceux qui pensent qu'il faut cibler le féminisme pour expliquer les difficultés scolaires des garçons font fausse route. Au contraire la démarche féministe devrait être inspirante pour les garçons qui ont intérêt à se débarrasser des stéréotypes sexuels qui les éloignent de l'école et de la réussite. De même les femmes qui enseignent ne sont pas des coupables, mais doivent souvent lutter contre une vision archaïque et figée du rôle des hommes et des femmes. L'école fait sûrement partie de la solution, mais n'est pas toute la solution. La société dans son ensemble doit cesser d'envoyer des messages ambigus aux garçons sur les possibilités de réussite sans scolarisation adéquate.

Les garçons pourraient aussi méditer ce beau paradoxe: les filles, qui passent pour les plus conformistes, sont pourtant celles qui parviennent le mieux à se distancier des stéréotypes sexuels... et qui réussissent.

La FSE, affiliée à la Centrale des syndicats du Québec, regroupe les 80 000 enseignantes et enseignants travaillant pour les commissions scolaires francophones du Québec, du préscolaire au primaire, à l'inclusion de l'éducation aux adultes et de la formation professionnelle.



Serge Bouchard

Apprendre sa mort à la télé

Je ne sais pas si un jour nous parviendrons à débattre publiquement de certaines choses sans être grossiers comme des ours au dépotoir. Les journalistes ne sont pas immunisés contre les fautes de savoir-vivre, de savoir-faire et de savoir tout court. Or, bien que leur travail soit généralement remarquable, certaines prestations déconcertent.

J'étais à Betsiamites, pour affaires, l'autre jour. Tous les Innus que j'ai rencontrés ne parlaient que du reportage diffusé la veille à la télévision de Radio-Canada, reportage qui rapportait des faits plus que troublants. De nombreuses études et autant d'enquêtes concluaient à l'inexistence des droits des Montagnais. Un professeur d'histoire va encore plus loin en concluant à l'inexistence des Montagnais tout court, entretenue par là une tradition commencée par un autre professeur d'histoire qui avait découvert, voilà déjà quelques années, que les Attikameks de Haute Mauricie n'existaient pas non plus. Il y aurait erreur sur les Indiens. Ce sont tous des étrangers, des fantômes, des émigrés, des immigrants, des Dieux sait quoi qui viennent perturber notre tranquille possession des territoires. Que les pourvoyeurs, locuteurs, chasseurs et jobbeurs dorment en paix; tous les spécialistes sont d'accord, les Montagnais sont morts.

Apprendre sa mort à la télé, c'est raide.

Ce matin-là à Betsiamites, j'ai pu voir la profonde tristesse dans les yeux des Innus. Savoir que, sur les ondes de la télévision publique nationale, en l'espace de deux minutes, un journaliste de taille avait laissé entendre que toutes les évidences conduisaient à nier les espoirs de leur monde, cela commence mal une journée. D'autant que dans les circonstances nord-côtières, ce petit reportage a certainement illuminé les visages de quelques idéologues hystériques de Sept-Îles, pour ne rien dire de ceux du Lac Saint-Jean, ceux-là même qui ne trouvent rien de plus subtil que d'opposer le droit des Blancs à celui des Indiens.

À la télévision publique, question de nourrir le débat, j'aurais préféré voir un reportage sur le fait que les Autochtones n'existent pas, les Blancs non plus, et que ces deux termes sont l'invention collective d'une pensée paresseuse et coupable de grossier laisser-aller intellectuel. Non, les Autochtones n'existent pas, ce qui existe, ce sont des petits peuples qui, pour l'avenir immédiat, ont des défis colossaux à relever. Ce qui existe, ce sont les Innus, les Attikameks, les Inuits, les Anishinabés. Non, les Malécites ne sont pas des pierres précieuses, et les Innus ne sont pas des Inuits, et les gens ne sont pas des fous. Laissons là les petits historiens par ailleurs obscurs, les consultants anonymes et les langues sales des spécialistes de l'accountance corporative, et réfléchissons une seconde. C'est qui, les Blancs? C'est qui, les Autochtones?

Pourquoi pas un reportage sur les liens entre la pensée de Pierre Elliott Trudeau, avocat et quasiment jésuite, et le système des revendications territoriales des Indiens au Canada depuis trente ans? D'où vient cette maladie avouée qui consiste à demander sans rire à un peuple de faire la preuve de son existence sur la terre? Que veut dire l'expression Première Nation, dans la tête des uns et des autres? J'aurais espéré un reportage sur la profonde méconnaissance historique et culturelle qui a conduit tant d'observateurs à préjuger que les Sauvages n'ont jamais été qu'une bande de bandes errantes, à l'aveugle et en désordre dans les vastes forêts sombres, avant de tous mourir de petite vérole, de rougeole et de boisson, pour être remplacés par des imposteurs ingrats qui vivent comme des rois sur des réserves fédérales.

Il serait aussi intéressant le reportage qui nous rapporterait aussi les pathologies innues; l'incapacité de ce petit peuple à faire son unité, la différence entre Essipit et Ekwanishit, les maux tragiques qui le rongent. Petite société distincte qui demande de l'oxygène sous une autre forme que le *welfare* fédéral. Petite société distincte qui veut se refaire à l'avenir et qui doit urgemment se prendre en main. Petite société distincte se cherchant des amis. Qui cherche des nouvelles ententes, la fin de l'ère humiliante des réserves indiennes, de la dépendance et de l'indignité. Petite société distincte dont les affaires pourraient aller mieux.

Une nouvelle entente, ça se discute assurément. Il apparaît tout à fait sain que ladite approche commune avec les Innus soit débattue par le plus grand nombre. Cette approche commune est sûrement parfaite et dans une démocratie, je ne vois pas pourquoi elle irait de soi. Il faut en discuter. Cependant, il y a la manière. Il est bon de savoir vivre. Quand les discussions s'appuient sur la négation totale de l'autre, preuve de sa mort à l'appui, l'affaire avorte à coup sûr. Dans le monde des communications électroniques, sommes-nous condamnés à l'ignorance systématique? Les réalités amérindiennes sont là-dessus un cas d'école. Souvenez-vous de la performance des journalistes durant la crise d'Oka? En dessous de tout.

On dira que je tire sur le messager. Bien sûr que je tire sur le messager. Il n'avait qu'à choisir son courrier, son commérage, ses nouvelles, son papotage. Sur l'autoroute des histoires de fou, il sera toujours malaisé de voir un journaliste en tête de peloton.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), François Cardinal (actualité municipale), Jeanne Corriveau (sigile), Marie-Andrée Chouinard (éducation) ; Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoit Munger (responsable du site Internet), José Boileau, Julie Carpentier (sports), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques), Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels) ; à l'information économique : Gérard Berubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reny, Eric Desrosiers, Valérie Dufour, Pauline Gravel, Claude Turcotte ; à l'information internationale : Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste) ; à l'information politique : Hélène Buzzetti, Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque ; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction) ; Louise-Maude Roux Soucy, Geneviève Otis-Dionne (commis) ; La documentation : Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlene Côté, Annie Duguay, Martin Fournier, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Berubé (secrétaires). LA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernacki, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Marie-Eve Santerre, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, Marie-France Dalcourt. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haecq (contrôleur), Ghislaine Laffeur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boivert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

OLLIVIER

SUITE DE LA PAGE 1

Émile Ollivier est né en Haïti, à Port-au-Prince, en 1940. Il a raconté son enfance dans le récit *Mille Eaux*. «Je viens, monsieur, d'un lieu où on croit aux signes et aux songes», écrivait-il aussi dans son roman *Passages*, qui a remporté le prix de la Ville de Montréal en 1991.

Toute son œuvre est ainsi marquée d'un passage entre deux cultures. La première, celle de la naissance, au milieu du pays impossible, puis, celle de l'exil, de Montréal, cette ville où il avait élu domicile, dans la quiétude fleurie et ombragée de Notre-Dame-de-Grâce, cette ville qui, finalement, l'a abrité durant la plus grande période de sa vie. En ce sens, Émile Ollivier restera une figure de proue, l'un des pionniers d'une lignée d'écrivains venus d'ailleurs pour enrichir la culture québécoise.

«Je suis Québécois le jour et Haïtien la nuit», disait-il de lui-même.

Étudiant militant, Émile Ollivier a dû quitter Haïti au moment de l'avènement de la dictature de François Duvalier dans les années 1960. Avant cette dictature, explique Dany Laferrière, il y avait une tradition de contestation dans la population étudiante. Après l'arrivée de Duvalier, «on ne pouvait plus le destituer en faisant des grèves et en écrivant des poèmes». Cette époque, poursuit Laferrière, a signifié la mort pour certains et l'exil pour d'autres.

En Haïti, Émile Ollivier a fait partie du mouvement Haïti littéraire, sur les traces de l'écrivain haïtien Jacques Stephen Alexis. Il avait alors dix-sept ou dix-huit ans. Plusieurs années plus tard, ce sont ces mêmes membres d'Haïti littéraire qu'il retrouvera dans les cafés de Montréal, où tous menaient une vie d'exilés.

Après s'être installé au Québec, avec sa femme et sa fille, Émile Ollivier a notamment enseigné à Amos, puis à Beauharnois. «Amos, je n'avais aucune idée d'à quelle distance c'était de Montréal», avait-il raconté en riant à Elaine Kalman Naves, pour son livre *Putting Down Roots*, sur les écrivains immigrants de Montréal. De ses voisins d'Abitibi, il se souvenait pourtant d'une belle joie de vivre. «Il n'y avait pas de communauté haïtienne à Amos. Je devais apprendre le code du pays.»

Docteur en sociologie, Émile Ollivier s'est aussi beaucoup impliqué dans les secteurs de l'alphabétisation et de l'éducation aux adultes. Mais c'est comme écrivain qu'il s'est surtout distingué. «Sa vraie voix, ce monologue qu'il tenait la nuit devant sa table de travail», comme le dit Dany Laferrière, c'était celle de l'écrivain. Et la voix littéraire d'Émile Ollivier évoquait toute la tradition littéraire d'Haïti, mais améliorée de sa propre sophistication, de son perfectionnisme. L'écrivain affirmait ne jamais publier un livre avant d'avoir travaillé jusqu'à la toute fin.

Ses œuvres ont été couronnées de nombreux prix. Le prix Jacques-Roumain, pour *Mère-Solitude* en 1985, le prix du *Journaux de Montréal*, pour *La Discorde aux deux voix*, le prix de la Ville de Montréal pour *Passages*. Il reçut aussi le titre de Chevalier de l'Ordre des arts et des lettres de la France et était membre de l'Académie des lettres du Québec.

Régulièrement, dans ses lignes, on retrouve l'Haïti des massacres, l'Haïti des horreurs, mais aussi la grisaille de Montréal, la bonhomie de ses rues tranquilles, et puis la dimension fantastique, comme trempée dans la culture vaudou de la jeunesse.

Grand lecteur, Émile était fasciné par la littérature sud-américaine, rappelle Dany Laferrière. Il devait aussi les ouvrages sociologiques. Il en avait d'ailleurs lui-même signé quelques-uns, notamment *Haïti, quel développement?*, en collaboration avec Claude Moïse, et *Repenser Haïti*. Pas plus tard que la semaine dernière, il participait, avec Jacques Brault et José Acquequin, à une causerie portant sur la langue, à la librairie Olivieri de Montréal, qui devrait aussi lui rendre hommage sous peu.

«Il achevait un roman» confiait hier sa fille Dominique. Cette dernière œuvre portait sur le quartier Côte-des-Neiges.

Une cérémonie commémorative aura lieu samedi à la salle du rectorat de l'Université de Montréal, à 15 h.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canada est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Une biographie de Mario Dumont aux allures de chronologie

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Profitant de l'actuelle vague adéquiste, les Éditions Trait d'union ont lancé hier une biographie de Mario Dumont. Loin de retracer la vie du jeune politicien de 32 ans, ce livre de 300 pages se borne à faire la recension chronologique des événements politiques auxquels le chef de l'Action démocratique du Québec a participé.

L'auteur Julien Béliveau se défend que le manque de matière soit à l'origine de ce choix. Il reconnaît toutefois que si Mario Dumont avait accepté de collaborer en accordant une entrevue, ce livre aurait pris une autre dimension. «Sa carrière politique a été très médiatisée alors que, du côté de l'individu, il s'est consacré presque 24 heures sur 24 à la politique, ce qui fait que vous avez une biographie politique», a expliqué hier soir M. Béliveau.

Un seul chapitre du livre se penche sur le parcours personnel de Mario Dumont. Et on n'y retrouve rien qui n'ait déjà été écrit. Un Mario Dumont rêvant déjà au secondaire de devenir premier ministre, se révélant un «p'tit bollé» en parti-

cipant à l'émission *Génies en herbe*, marié à Marie-Claude Barrette, père de trois enfants.

Il s'agit en fait d'une compilation de la lecture attentive des journaux des dix dernières années. *Mario Dumont, le pouvoir de l'image* s'ouvre donc sur le rapport Allaire et le rejet de l'entente de Charlottetown qui allaient faire connaître au grand public le président d'alors de la Commission-jeunesse du Parti libéral du Québec, Mario Dumont. À la fin du livre, Julien Béliveau fait un bref tour d'horizon du programme politique de l'ADQ et propose une analyse personnelle de la montée de l'ADQ, qui ne réussit pas à sortir des lieux communs. «Pour une rare fois, voter sera vraiment choisir», conclut l'auteur.

L'idée d'écrire ce livre a germé en juin dernier en pleine campagne électorale. M. Béliveau voulait répondre au besoin des citoyens qui veulent en savoir plus sur Mario Dumont.

Julien Béliveau a lui-même touché à la politique. Il a été adjoint spécial auprès de John Turner alors que ce dernier était ministre de la Justice et par la suite, en 1984, il a été chef de cabinet du ministre conservateur de l'Industrie, Michel Côté.

IRAK

SUITE DE LA PAGE 1

Ils avaient entendu le chef de la diplomatie irakienne Najj Sabri et estimé que Saddam Hussein accepterait probablement de rouvrir son pays aux inspecteurs de l'ONU.

La prise de position de la commission, a immédiatement entraîné une forte progression des cours du brut sur les marchés pétroliers, inquiets d'un risque accru de guerre.

Peu avant que la commission irakienne ne se prononce, le président américain George W. Bush avait réitéré les menaces d'une intervention militaire. Le *New York Times* avait révélé ce week-end l'existence d'un plan d'attaque qui devrait mobiliser 250 000 soldats.

«Si une action militaire devient nécessaire pour assurer notre sécurité, j'engagerai tout la puissance des États-Unis et nous l'emporterons», a affirmé M. Bush, lors de cérémonies du Souvenir pour les anciens combattants.

Il a ajouté que Washington n'entendait pas faire preuve de patience avec le régime irakien, dont le désarmement est une «tâche urgente pour l'Amérique et pour le monde».

La résolution sur l'Irak n'est pas un artifice pour rendre une attaque plus probable, mais une menace est nécessaire pour amener Bagdad à s'y plier, a souligné hier Condoleezza Rice, la conseillère pour la sécurité nationale de M. Bush. «Nous devons en quelque sorte maintenir un pistolet pointé vers la tête du régime irakien parce que c'est la seule façon d'arriver à le faire coopérer», a-t-elle dit.

Les 250 membres du Parlement irakien voteront aujourd'hui, après avoir reçu la recommandation de la commission, a dit hier à l'AFP le président de cette commission, Salem Al-Kobaisi. «De ce que j'ai entendu aujourd'hui, il y a un fort soutien [au sein de la Chambre] en faveur de cette recommandation», a-t-il dit. Le président du parlement, Saadoun Hammadi, a accusé «les États-Unis d'avoir une nouvelle fois adopté une politique de force à l'égard des autres pays». «L'administration [américaine] a exercé des pressions [sur la communauté internationale] et procédé à des manœuvres pour faire adopter une telle résolution dépourvue du minimum de justice, d'objectivité et d'équilibre», a-t-il affirmé.

Selon lui, la nouvelle résolution «est de mauvaise foi [car] elle ignore tout ce qui a été fait [dans le domaine du désarmement] au cours de la précédente période de près de huit ans et nous ramène à la case départ».

Mais selon un diplomate occidental en poste à Bagdad, l'Irak devrait cautionner la résolution 1441: «Tous les amis de l'Irak qui se sont opposés au projet de résolution américain initial prévoyant le recours à la force ont recommandé à Bagdad de coopérer avec le Conseil de sécurité pour soustraire à Washington tout alibi de lancer une action militaire.»

L'Arabie Saoudite a d'ailleurs appelé hier soir l'Irak à se conformer à la résolution, «pour éloigner le spectre d'une guerre et mettre fin à la tension dans laquelle vit la région» du Golfe, lors d'une réunion hebdomadaire du cabinet saoudien.

L'Irak est tenu de se prononcer d'ici au 15 novembre sur la 1441 qui durcit le régime d'inspection des armements irakiens et donne à Bagdad «une dernière chance» pour désarmer avant une éventuelle intervention militaire.

En cas d'intervention, Washington devra se passer d'une participation de Berlin. Le ministre allemand des Affaires étrangères, Joschka Fischer, a réaffirmé hier à Madrid que son pays ne participerait pas à une guerre contre l'Irak.

Les pays de la Ligue arabe ont demandé dimanche aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité (Chine, États-Unis, France, Grande-Bretagne et Russie) de garantir que la 1441 ne constituait pas un prétexte pour déclarer la guerre à l'Irak.

Le secrétaire général de la Ligue, Amr Moussa, a déclaré hier qu'il demanderait au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, d'inclure des Arabes dans les équipes d'experts chargés du désarmement irakien.

«Le fait d'avoir des observateurs ou des inspecteurs arabes augmenterait la crédibilité des inspections», a-t-il déclaré, ajoutant qu'il pensait que l'Irak allait «coopérer positivement».

Le directeur adjoint de la CIA, les services secrets américains, John McLaughlin, est arrivé hier en Turquie où il doit discuter du dossier irakien et de la lutte contre le terrorisme, a rapporté l'agence Anatolie.

VIRTUEL

SUITE DE LA PAGE 1

Sur des sites comme celui de l'Assemblée nationale du Québec, on peut lire avec un décalage de 15 à 30 minutes la retranscription de la période de questions, comme dans beaucoup de cas aux États-Unis.

Selon Michel Dumais, spécialiste de la communication interactive et chroniqueur informatique au *Devoir*, il est faux de prétendre que c'est compliqué, lourd et cher. C'est plutôt exactement le contraire.

«On peut, dit-il, relayer maintenant une audience publique sur Internet à coût très faible parce qu'il suffit de prévoir une infrastructure fort économique. Mais est-ce qu'on a la volonté de le faire, c'est la vraie question. Un spécialiste peut retransmettre une audience sur Internet en branchant son portable à la console de son puis à une ligne téléphonique, de préférence à haute vitesse. On peut envoyer un son de qualité AM très intelligible par simple téléphone, un son de qualité quasi-CD avec la haute vitesse. Le problème n'est pas la retransmission, c'est l'optimisation ensuite de l'accès qui auront les internautes qui voudront se brancher sur la bande passante disponible. Plus le message est gros — et il le sera si on ajoute beaucoup d'images — plus le flux de ces communications est difficile à gérer. Mais on peut faire appel simultanément à plusieurs serveurs pour éviter les engorgements. Il serait facile d'optimiser les ressources disponibles dans l'ensemble du gouvernement si quelqu'un voulait bien optimiser tout ça. Mais ce n'est pas vraiment un problème: il suffit de vouloir le faire.»

Comme preuve que cela peut se faire à des coûts raisonnables, Michel Dumais précise avoir assuré dans le passé à Montréal la retransmission d'assemblées syndicales dont certains membres, par exemple, se trouvaient dans des pays fort éloignés. Ces syndiqués pouvaient poser des questions par leur clavier, entendre la réponse en direct, comme l'auteur de cet article a pu récemment le faire dans une audience californienne où ses questions ont été débattues en direct.

Luc Ouimet présidait les audiences du BAPE sur la loi sur le début des années 80. Des audiences qui avaient été retransmises dans cinq grandes villes du Québec par le réseau interactif de l'Université du Québec et des télécommunications, lesquelles n'existent plus aujourd'hui. Luc Ouimet a aussi été

président du Bureau de consultation de Montréal. Il dirige aujourd'hui une firme, le Centre de consultation et de concertation.

«Le fait, dit-il, que des gens puissent suivre de partout, et ensemble, une audience majeure, d'intérêt national comme celle sur la tordeuse ou celle sur le porc, est fondamental pour la démocratie. Ce n'est pas un luxe que cette instantanéité. Grâce à elle, les gens apprennent ensemble les éléments d'un dossier et chaque gain dans la connaissance, que réalise un commissaire ou un citoyen qui pose une question, profite à tous les autres. Le lendemain, il ne viendra à personne l'idée de reposer la même question ou on lui résumera l'information disponible: tous voudront aller plus loin dans la compréhension du dossier, qui progresse ou lieu de faire du surplace. Si, au contraire, en vertu du principe que diviser permet de mieux régner, on fait des visites de famille dans des endroits différents, on ne permet qu'à deux seuls commissaires de tout savoir, d'avoir une vue d'ensemble. Quand les gens de partout profitent des connaissances et de l'expérience des gens de partout, ça oblige une commission à faire un travail en profondeur. Et ça donne aux citoyens une motivation et un pouvoir importants parce qu'ils travaillent ensemble, ce qui est l'objectif premier de la démocratie directe que les audiences sont censées incarner.»

«Je trouve ça effrayant», conclut l'ancien commissaire du BAPE, qu'en 2002, pour de grandes consultations, on n'utilise pas encore ici au Québec tous les moyens de communication à notre disposition comme support de base à la démocratie. Les Grecs se regroupaient sur l'agora pour étendre leur compréhension des enjeux publics. Nous, nous pouvons défier le temps, l'espace et le climat avec Internet et la télé. L'Assemblée nationale ne siège pas tout le temps. Pourquoi ne donnerait-on pas son espace télévisuel disponible aux audiences publiques? Pourquoi n'aurions-nous pas une chaîne spécialisée dans les audiences publiques en sus d'Internet que les gens pourraient capter de partout dans les bibliothèques publiques, par exemple?»

Finalement, les faits posent eux-mêmes la question de la cohérence: comment se fait-il qu'un Sommet sur les régions, dont on dit se préoccuper tellement, démarre ce matin alors que ses délibérations ne sont pas accessibles de partout au Québec sur Internet? Ou à la télévision?

EN BREF

Le poète a ses papiers

Ottawa (PC) — Sans tambour ni trompette, le Parlement canadien a annoncé hier la nomination de son tout premier poète officiel. Il s'agit de George Bowering, originaire de la Colombie-Britannique. Le prolifique auteur canadien a été préféré à 34 autres candidats ayant brigué le poste de versificateur, dont l'attribution a été confiée à un comité de sélection composé de la commissaire aux langues officielles, Dyane Adam, de l'administrateur général de la Bibliothèque nationale, Roch Carrier, du président du Conseil des Arts, Jean-Louis Roux, et de l'archiviste national, Ian Wilson. La création du poste de poète officiel du Parlement a soulevé un certain émoi l'hiver dernier. Adoptée le 11 décembre 2001, en plein débat sur le budget, plusieurs ont alors parlé d'une initiative futile et injustifiable. Le premier poète lauréat du Parlement touchera une allocation annuelle imposable de 12 000 \$, des frais de déplacement et une allocation de subsistance pouvant atteindre 10 000 \$. Le budget consacré au poste pourrait cependant atteindre près de 100 000 \$, si on tient compte de tous les frais afférents à son bureau.

RÉGIONS

SUITE DE LA PAGE 1

Les manifestants réclameront la non-imposition des primes de séparation des 300 ex-travailleurs de Fondrie Gaspé, le plus gros employeur de Murdochville, que Noranda a décidé de fermer au printemps dernier. «[Le ministre des Régions] Rémy Trudel s'est même rendu à Murdochville promettre que les primes de séparation ne seraient pas taxées. Finalement, il a changé d'idée en cours de route. Ce n'est pas acceptable», estime M. Arsenault.

Les manifestants rappelleront également au gouvernement «la promesse du ministre Trudel d'aider financièrement les habitants de Murdochville» qui souhaitent plier bagage. «En juin et juillet, il nous a dit qu'il permettrait aux gens qui veulent partir de le faire avec des dédommagements. Mais il a fait volte-face. On veut le lui rappeler. Car, vous savez, perdre son emploi à Murdochville, ce n'est pas la même chose qu'à Charlesbourg. Quand la mine a fermé, les gens ont perdu les économies de toute une vie, car leur maison ne vaut plus cinq cennes», indique-t-il.

Pourtant, Rémy Trudel a annoncé le 9 octobre dernier une série de «mesures d'aide et d'accompagnement» destinées à Murdochville et sa région qui, à terme, pourraient atteindre 14 millions de dollars. Du coup, il a refusé de fermer la ville, même si 65 % de sa population en avait exprimé le souhait à l'issue d'un référendum le 25 août dernier.

«On fait miroiter aux gens de Murdochville qu'il va y avoir une relance, lance Michel Arsenault. À la FTQ, on évalue la valeur de projets économiques, car on gère le Fonds de solidarité de 4,5 milliards de dollars. On a lancé un SOS le printemps passé, et personne n'est venu cogner à notre porte. Il faut faire face à la réalité: il n'y a aucun moyen de trouver un investisseur sérieux pour relancer Murdochville, ce que je regrette. Et ça, le gouvernement semble le nier.»

Un cas d'espèce

Les ex-travailleurs de Noranda seront d'ailleurs représentés à la table des discussions de Rendez-vous des régions. Le secrétaire général de la FTQ, René Roy, participe à l'événement et entend y lancer un débat sur le sujet. D'après Michel Arsenault, le sort de Murdochville représente d'ailleurs un bon cas d'espèce pour l'ouverture du Rendez-vous national des régions: une localité d'une région-ressource construite de toutes pièces pour exploiter un gisement qui voit un beau jour ses richesses minières s'épuiser et, du même coup, sa vitalité économique s'éteindre.

Déjà, le Rendez-vous des régions n'était pas exempt de critiques, plusieurs soulignant le fait qu'il arrive bien tard, à la fin du mandat du gouvernement. Quatorze délégations régionales composées chacune de 18 membres prendront tout de même part aux discussions. Or, la majorité de ces membres sont issus de l'administration étatique et d'organismes parapublics: représentants des Centres locaux de développement et des Conseils régionaux de développement, préfets de MRC, maires, etc. «Il y a eu un exercice de contrôle excessif qui fait en sorte qu'aujourd'hui on va avoir un événement biaisé, croit la députée libérale Nathalie Normandeaude, critique de l'opposition en matière de régions. Le ministère des Régions a donné mandat au sous-ministre dans chacune des régions de constituer les délégations régionales avec les CRD. Ensuite, le ministère des Régions a approuvé la liste finale. L'événement a donc été téléguidé et contrôlé par le gouvernement.»

Rémy Trudel estime pourtant qu'il répond à l'appel lancé par les régions et qu'il entend augmenter leur autonomie. «La parole est aux régions», lance le ministre. Ce dernier souhaite dégager un consensus au terme du Rendez-vous afin de «convenir avec les leaders régionaux du plan d'action Québec-Régions pour les prochaines années». Aucun argent neuf n'est cependant prévu.

Une foule de propositions

Les 14 délégations présentes sont issues de sept régions-ressources (Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte-Nord, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Mauricie, Nord-du-Québec) et de sept régions centrales (Estrie, Montérégie, Chaudière-Appalaches, Centre-du-Québec, Lanaudière, Outaouais, Laurentides). Montréal, Laval et Québec sont représentés par des délégations restreintes, qui ne soumettent pas de propositions, mais disposent d'un droit de parole. Les autres participants du Rendez-vous, comme des organismes nationaux, sont là à titre d'observateurs. En tout, quelque 500 personnes participent au Rendez-vous.

Les travaux à la base du Rendez-vous s'articulent autour de trois thèmes: la prospérité économique, la vitalité des milieux, la capacité d'agir sur son propre développement. C'est à l'intérieur de ce dernier thème que sera débattue la décentralisation, un des grands enjeux de l'événement. Le cahier des propositions présentées par les délégations, la base même des discussions, ne contient quant à lui pas moins de 115 propositions! Elles vont des crédits d'impôt à l'achat d'une maison pour résoudre l'exode des jeunes à des mesures fiscales pour encourager la production en région de biens à valeur ajoutée. Dégager un «consensus» dans ce contexte représente un pari ambitieux.

Pourtant, ce n'est pas la première fois que les régions soumettent ces demandes. Comme l'a affirmé au *Devoir* Robin Bélanger, maire de Fermeont et leader de la délégation nord-côtère, «depuis cinq, voire sept ans, on avait fait des sommets régionaux et établi des priorités. Ce sont les mêmes qui sont sur la table pour le Rendez-vous. Il va falloir que le gouvernement finisse par nous écouter».